

**conseils
citoyens.fr**

co-construire la ville

“Mon conseil citoyen a du talent”

Une sélection d'actions impulsées
par les conseils citoyens

ÉDITION 2019





“Mon conseil citoyen a du talent”

Une sélection d'actions impulsées par les conseils citoyens

Les fiches actions suivantes ont été rédigées par les conseillers citoyens eux-même, avec l'appui de l'équipe du site conseilcitoyens.fr, dans le cadre de la campagne « Mon conseil citoyen a du talent » organisée sur le site au printemps 2018.

Nous avons classé les fiches en 4 grandes « familles » d'actions :

- **Accompagner les habitants dans leurs démarches et leurs projets**
- **Agir en faveur de l'environnement et de la santé**
- **Améliorer le cadre de vie**
- **Changer l'image du quartier**
- **Développer une citoyenneté active**
- **Mettre en place de nouveaux services**
- **Mieux communiquer sur le quartier et le conseil citoyen**
- **Soutenir les jeunes dans leur parcours et leurs envies**
- **Susciter les rencontres et la solidarité**

Chaque fiche mentionne les coordonnées des porteurs de projets, si certains lecteurs souhaitent les contacter.

Cette publication s'adresse en premier lieu aux conseillers citoyens eux-même, qui trouveront là matière à inspiration et contacts. Elle s'adresse également aux partenaires institutionnels des conseils (collectivités locales, bailleurs sociaux, État, etc.) qui trouveront là un état des lieux concret de leur action.

Bonne lecture !

Les conseils citoyens ont été créés en 2014 dans le cadre de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine. Ils sont ainsi rendus obligatoires dans chacun des 1514 quartiers dits « prioritaires » de la politique de la ville (QPV), caractérisés par le bas revenu de leurs habitants. Ils sont composés d'habitants du quartier, pour partie tirés au sort, pour partie représentants des acteurs locaux (associations, entreprises, etc.). Leur principe de fonctionnement est celui de l'autonomie vis-à-vis des pouvoirs publics, les élus locaux ne pouvant y siéger. Leur rôle est d'être l'interlocuteur des institutions pour la co-construction des politiques publiques sur le quartier, témoignant de « l'expertise d'usage » des habitants, en particulier dans le cadre du « Contrat de ville », dont les conseillers citoyens siègent au comité de pilotage.

Dans la version numérique de ce document, cliquez sur le titre de l'action pour être dirigés directement à la page correspondante.

P.5 Accompagner les habitants dans leurs démarches et leurs projets

P.6 ACCOMPAGNEMENT DU FONDS DE PARTICIPATION DES HABITANTS (FPH) PAR LE CONSEIL CITOYEN

Conseil Citoyen de Val-de-Reuil Centre-ville (Eure)

P.8 ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI ET LA FORMATION

Conseil Citoyen d'Orchamps/Palente – Besançon (Doubs)

P.10 RENCONTRE PARTICIPATIVE AUTOUR DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION ET DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Conseil Citoyen Chalette-sur-Loing (Loiret)

P.12 RENCONTRE DES HABITANTS

SUR LES PROBLÉMATIQUES DE LA VIE DES QUARTIERS

Conseil Citoyen de Grigny (Essonne)

P.13 REPRISE D'UN COMMERCE PAR UNE HABITANTE DU QPV

Conseil Citoyen d'Orchamps/Palente – Besançon (Doubs)

P.15 Agir en faveur de l'environnement et de la santé

P.16 CUEILLETTE DE GOYAVIERS

Conseil Citoyen Bas de la rivière, Bellepierre, Camélias, La Source (dit BBCL) - Saint Denis (la Réunion)

P.17 « JE CRÉE MON PRODUIT »

Conseil Citoyen Village Desprez – Sainte-Suzanne (la Réunion)

P.19 MISE EN PLACE ET ANIMATION D'UN JARDIN PARTAGE

Conseil Citoyen des Clos – Chartres (Eure et Loir)

P.21 CRÉATION DE JARDINS PARTAGÉS

Conseil Citoyen de Saint-Ambroix (Gard)

P.22 JARDINS AROMATIQUES PARTAGÉS

Conseil Citoyen de Val-de-Reuil Centre-ville (Eure)

P.24 « JE CRÉE MON PRODUIT »

Conseil Citoyen Village Desprez – Sainte-Suzanne (la Réunion)

P.26 LE CENTRE VILLE-FÊTE LA NATURE

Conseil Citoyen du Centre-ville – Sainte-Suzanne (la Réunion)

P.28 UN ILÔT DE CONVIVIALITÉ

Conseil Citoyen de la Possession (la Réunion)

P.30 Améliorer le cadre de vie

P.31 ACTION STATIONNEMENT

Conseil Citoyen d'Evry (Essonne)

P.32 MISE EN PEINTURE DE L'ÉCOLE DU QUARTIER

Conseil Citoyen d'Orchamps/Palente – Besançon (Doubs)

P.34 « NETOY NOUT KARTIE » / « NETTOYONS NOTRE QUARTIER »

Conseil Citoyen de Cambuston – Saint-André (la Réunion)

P.36 PLAN D'ÉLIMINATION DES DÉPÔTS SAUVAGES À LONG TERME SUR LE QUARTIER PRIORITAIRE

Conseil Citoyen de Bagatelle – Sainte-Suzanne (la Réunion)

P.38 POUR UN ASCENSEUR AU SERVICE DU QUARTIER

Conseil Citoyen du Crêt de Roc-Soleil – Saint-Etienne (Loire)

P.39 QUARTIER PROPRE 2018

Conseil Citoyen de Grèves / Petit Colombes – Colombes (Hauts de Seine)

P.41 SÉCURITÉ PIETONNE - INSTAURATION D'UNE ZONE « 30 KM/H » DANS 3 RUES DU QUARTIER

Conseil Citoyen d'Annemasse (Haute-Savoie)

P.43 TRANQUILITÉ, SÉCURITÉ

Conseil Citoyen de Chantereigne ouest – la Chapelle Saint-Luc (Aube)

P.44 Changer l'image du quartier

P.45 DES « ELLES » À LA RABATERIE

Conseil Citoyen de la Rabaterie – Saint-Pierre des Corps (Indre et Loire)

P.46 EN QUÊTE DES QUARTIERS

Conseil Citoyen de Chateauroux (Indre) Conseil Citoyen de Montargis (Loiret)

P.47 FILM « TALENT CACHÉ »

Conseil Citoyen Mouysset Val d'Adour / Jardins de l'Adour / La Fanette – Tarbes (Hautes-Pyrénées)

P.49 UN AUTRE REGARD SUR LE QUARTIER

Conseil Citoyen de Pins Museau – Haguenau (Bas-Rhin)

P.51 MURS D'EXPRESSION LIBRES VÉGÉTALISÉS

Conseil Citoyen de Draguignan (Var)

P.53 Développer une citoyenneté active

P.54 AU PLUS PRÈS DE NOTRE CONTRAT DE VILLE

Conseil Citoyen de Chalons en Champagne quartiers Sud et Ouest (Marne)

P.55 MISE EN ŒUVRE D'UNE « MAISON DE LA CULTURE CITOYENNE »

Conseil Citoyen de Perseigne – Alençon (Orne)

P.57 RENCONTRES INTERCOMMUNALES DES HABITANTS DE BAGNOLET ET MONTREUIL

Conseils Citoyens de la Noue de Bagnolet et de Montreuil (Seine-Saint-Denis)

P.58 ORGANISATION D'UNE SOIRÉE « LA POLITIQUE DE LA VILLE : QUI FAIT QUOI ? »

Conseil Citoyen de Chateauroux (Indre)

Dans la version numérique de ce document, cliquez sur le titre de l'action pour être dirigés directement à la page correspondante.

P.60 Mettre en place de nouveaux services

P.61 ACTION INFORMATIQUE

Conseil Citoyen du Plateau – Ris-Orangis (Essonne)

P.63 BOÎTE A LIRE

Conseil Citoyen de la Gabelle - Fréjus (Var)

P.64 DON DE SANG

Conseil Citoyen de Mons en Baroeul (Nord)

P.65 CRÉATION D'UN GARAGE SOCIAL ET SOLIDAIRE

Conseil Citoyen de Fameck (Moselle)

P.67 LES GESTES QUI SAUVENT

Conseil Citoyen de Tombolo city – Sainte-Marie (la Martinique)

P.68 Mieux communiquer sur le quartier et le conseil citoyen

P.69 ANIMATION DE RÉSEAUX SOCIAUX

Conseil Citoyen de Chalons en Champagne quartiers Sud et Ouest (Marne)

P.70 COMMUNICATION ET INFORMATION AUPRÈS DES HABITANTS

Conseil Citoyen quartiers-ouest de Schiltigheim-Bischheim (Bas-Rhin)

P.72 ÉDITION D'UNE FEUILLE D'INFORMATION DU CONSEIL CITOYEN

Conseil Citoyen de la Porte de Vanves – Paris

P.73 FAIRE RECONNAÎTRE LE CONSEIL DANS SES MISSIONS AFIN DE POUVOIR AGIR

Conseil Citoyen de Corbeil-Essonnes (Essonne)

P.75 FENÊTRES D'INFORMATION CITOYENNE

Conseil Citoyen « ma Campagne » - Angoulême (Charente)

P.76 GUIDE DE L'HABITANT

Conseil Citoyen du quartier de Furts – Folschwiller / Valmont (Moselle)

P.77 L'ÉCHO DE LAUBADÈRE

Conseil Citoyen de Laubadère - Tarbes (Hautes-Pyrénées)

P.78 Soutenir les jeunes dans leur parcours et leurs envies

P.79 PROJET JEUNES : « RÉAMÉNAGEMENT DU PARC ARMISTICE »

Conseil Citoyen Bourtzwiller – Mulhouse (Haut-Rhin)

P.81 PLÉNIÈRES : « QUE FAIT-ON POUR LA JEUNESSE DANS LE QUARTIER »

Conseil Citoyen de Chateauroux (Indre)

P.83 Susciter les rencontres et la solidarité

P.84 LE CLOS EN FÊTE 1 ET 2

Conseil Citoyen des Clos – Chartres (Eure et Loir)

P.86 NOËL SOLIDAIRE

Conseil Citoyen du Centre - Vitrolles (Bouches-du-Rhône)

P.87 RALLYES CITOYENS ET SPORTIFS 2016, 2017 ET 2018

Conseil Citoyen Bas Vernet clodion (ancien ZUS) – Perpignan (Pyrénées Orientales)

P.88 SQUARE ÉPHÉMÈRE - FÊTE DES ENFANTS DU CENTRE-VILLE

Conseil Citoyen de Toulon-Centre (Var)

P.89 TOUS ENSEMBLE SUR LE TRÉSOR

Conseil Citoyen Brillat-Savarin - Belley (Ain)



**Accompagner
les habitants dans
leurs démarches
et leurs projets**

**1**

Accompagnement du fonds de participation des habitants (FPH) par le conseil citoyen

CONSEIL CITOYEN DE VAL-DE-REUIL CENTRE-VILLE (EURE)**Contact : ifina@valdereuil.fr**

Dans un premier temps, le conseil municipal de Val-de-Reuil qui s'est réuni le 21 décembre 2017, a donné son accord de principe pour la création d'un Fonds de Participation des Habitants (FPH).

A Val-de-Reuil, Le FPH a été mis en place en janvier 2018, et sa gestion est assurée par le conseil citoyen, pour permettre aux habitants de participer et de s'impliquer à la vie de leur quartier.

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Le Centre-ville est situé en quartier prioritaire de la ville. Une ville au milieu de la nature encadrée par l'Eure et la forêt de Bord. Elle est bien desservie :

A 1 heure de Paris en train et 20 minutes de Rouen, à 1h de Deauville par l'Autoroute A3. Val-de-Reuil propose de nombreux équipements publics et une offre importante dans les domaines sportifs et culturels et en plein développement sur le plan industriel et commercial.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

L'action répond à la volonté de développer la participation des habitants et de les inciter à construire des micro-projets contribuant au renforcement du lien social

dans les quartiers prioritaires de la ville. Les objectifs étant de favoriser les prises d'initiatives des habitants, renforcer les échanges entre les habitants, développer l'animation et la solidarité au sein du QPV, améliorer le cadre de vie des habitants, permettre une meilleure appropriation par la population des valeurs citoyennes, favoriser l'émergence de projets et l'accompagnement par la mutualisation des compétences entre associations et habitants.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Des réunions de mise œuvre se sont tenues, et ont abouti à la :

- La création de

l'Association de Gestion

du Fonds de participation des habitants de Val-de-Reuil (toutes les démarches associées à la création d'une association), composé de

membres du Conseil Citoyen de Val-de-Reuil

- Rédaction du règlement intérieur du Fonds de Participation des Habitants (FPH)

- Conception de la fiche action du FPH, qui servira aux porteurs de projets pour une demande de financement

- Réalisation d'une fiche Bilan

- Création d'un comité de suivi en charge de l'évaluation du fonctionnement général du FPH, du développement de l'information, de la communication et de la promotion du dispositif.

- Constitution d'un comité de gestion et d'attribution dont la mission est de décider souverainement de l'octroi des subventions accordées pour le développement des projets (présence de 4 membres du conseil citoyen).

- Recherche des financements auprès de bailleurs, collectivité, Etat...

- Le FPH a obtenu une première subvention de l'État pour démarrer le dispositif.

- Financement de plusieurs projets d'initiative citoyenne :

- Jardin aromatique partagé
- Ludothèque enfants-Familles du mercredi à l'Ecole des Dominos
- Le Noël de la solidarité
- Donnons-nous la main pour un carnaval un beau carnaval
- Les tous petits fleurissent
- La ferme à l'école

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Plusieurs réunions se sont tenues rassemblant : le conseil citoyen, la coordinatrice du conseil citoyen chargée de

la démocratie locale et l'élu chargée du commerce et du NPNRU, pour déterminer les grandes lignes du fonctionnement du FPH. La mission des membres du conseil citoyen a été de faire connaître le dispositif par une promotion auprès des habitants et des associations. Cette promotion est aussi assurée par le service communication de la ville avec qui le conseil citoyen échange régulièrement sur les événements réalisés. Une mise à disposition des fiches actions à la maison des projets. La coordinatrice du conseil citoyen en charge de la démocratie locale intervient pour apporter un appui administratif et logistique à l'association de gestion du FPH (explication de l'action aux habitants, remise des fiches actions et fiche bilan, centralisation des dossiers...). Les projets sont ensuite examinés par les membres du comité de suivi du FPH puis présenté devant le comité de gestion et d'attribution. L'ensemble des réunions se tiennent à la Maison des projets, lieu dédié au conseil citoyen.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Le FPH est de plus en plus connu par les habitants. Une communication régulière sur le site de la ville, sur le journal de la ville continue à

se faire et un relais de l'information se fait par les membres du conseil citoyen.

Les objectifs sur l'année 2018 ont été atteints par le financement de plusieurs projets. Sur 2019, 3 projets ont déjà été financés et deux autres sont en cours d'étude.

Tout n'a pas été facile pour la mise en place de ce dispositif, mais la disponibilité, la patience et la persévérance des membres du conseil citoyen a permis que ces beaux projets d'initiative citoyenne voient le jour.

La réussite de ces différentes actions encourage et incite les membres de notre conseil citoyen à continuer l'action et à la développer.

**1**

Accompagnement vers l'emploi et la formation

CONSEIL CITOYEN D'ORCHAMPS/PALENTE - BESANÇON (DOUBS)**Contact : Mosbah BENMOSBAH - benmosmos@yahoo.fr**

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Le Conseil Citoyen avait travaillé sur la sécurité et la tranquillité publique sur le QPV (vois fiche action, de l'année dernière, « Lutte contre les rodéos et les

tapages nocturnes »).

Après avoir eu des résultats probants et rétabli la tranquillité dans le QPV, en collaborations avec les habitants et les institutionnels, le Conseil Citoyen s'est attelé au problème de l'emploi dans le quartier ; car ce dernier souffre d'un chômage endémique et de sous-qualification de beaucoup d'habitant(e)s. Les emplois occupés sont souvent sous qualifiés donc précaires, d'où l'idée de traiter ce problème au cas par cas, la démarche collective ne traduisant pas les cas individuels.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Le chômage sévit dans notre quartier depuis des années, aggravé par la sous-qualification, l'absence de diplôme, la non-maîtrise de la langue française... autant de handicaps qui ont

rendu notre quartier un territoire à chômage endémique et d'inactivité forcée. Pourtant la volonté de s'en sortir se ressent chez beaucoup d'habitants, qu'ils soient jeunes ou moins jeunes.

Des habitants souffrant du chômage manifestent, auprès du Conseil Citoyen, leur résolution à échapper à cette situation qui les éloigne de la sociabilité. Des chômeurs « actifs » et non résignés contactent le CC pour les aider auprès des institutions, notamment Pôle Emploi et les organismes de formations. Le Conseil Citoyen a donc multiplié les contacts et les réunions pour répondre au mieux aux habitant(e)s qui s'adressent à lui, ou qu'il détecte.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Le 2 octobre 2018, dix membres du Conseil Citoyen se sont déplacés dans les locaux de Pôle Emploi de Palente (Besançon)

pour une réunion avec l'équipe de direction, juste après l'heure de fermeture de l'agence. Le Conseil Citoyen a exposé la situation qui prévaut dans le quartier (connue) et a exprimé certaines attentes des habitants, notamment un suivi et un accompagnement renforcés. L'équipe de direction nous a expliqué les démarches et la procédure de suivi, de prise en charge de façon harmonisée avec les attentes des demandeurs d'emploi mais également des employeurs.

De la rencontre, nous sommes sortis avec la satisfaction d'avoir été entendus et avec un correspondant référent direct de Pôle Emploi, qui devient notre interlocuteur. Ce partenariat fonctionne de la manière suivante : le conseil citoyen fait l'intermédiaire entre Pôle emploi et des habitants qui rencontrent des difficultés dans leurs relations avec Pôle Emploi (radiations, demandes de formations, etc.). 5 cas ont déjà été traités avec succès et d'autres sont en cours de traitement.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Pour mener à bien cette action, nous nous sommes appuyés sur les institutionnels et certains élus que nous avons

sollicités en tant que facilitateurs. Nous avons pris contact avec les habitant(e)s qui s'étaient déjà signalé(e)s pour connaître leurs attentes, récupérer leurs CV et jauger de nouveau leur volonté et désir de s'impliquer dans le parcours de l'emploi ou de la formation.

La confiance qui s'était instaurée entre Pôle Emploi, agence de Palente Besançon et le Conseil Citoyen, est devenue le meilleur atout pour traiter les situations variées et accompagner les volontaires.

**QUELLES LEÇONS
AVEZ-VOUS
TIRÉ DE CETTE
EXPÉRIENCE ?**

Quand la volonté
de l'habitant croise
l'engagement citoyen et
la caution politique, tout
devient possible.

Je connais un proverbe tunisien qui dit : « une seule main n'applaudit pas », l'intervention de M le député a été la seconde main qui a poussé dans le même sens. Il ne faut jamais baisser les bras et « cent fois sur le métier il faut remettre l'ouvrage ».

**1**

Rencontre participative autour de l'emploi, de la formation et de la création d'entreprise

CONSEIL CITOYEN CHALETTE-SUR-LOING (LOIRET)**Contact : Senay KONYALI, co-Présidente - senaykonyali@gmail.com**

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Notre quartier ainsi que les autres quartiers prioritaires de notre ville sont composés, pour une bonne part, d'habitants de différentes nationalités

(la ville de Chalette a la particularité d'accueillir 54 nationalités différentes), issus de l'immigration, vivant dans des logements sociaux, avec des bas revenus dont certains sous le seuil de pauvreté. Plus de 30 % des jeunes sont au chômage dans au moins deux quartiers et un certain nombre de familles sont monoparentales. Toutefois, notre conseil citoyen ayant la particularité de représenter plusieurs quartiers, dont deux regroupent des secteurs de Chalette et de Montargis (la ville mitoyenne), nous avons décidé de mobiliser des habitants des deux villes. De ce fait, le Conseil Citoyen de Montargis est venu nous donner un coup de main le jour J.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Deux enquêtes menées en 2016 et 2017 par les conseils citoyens de Chalette et de Montargis ayant révélé que pour les habitants, les questions liées à l'insertion professionnelle

était une préoccupation majeure, BGE Cités Lab, qui est membre associatif, a proposé au Conseil Citoyen de Chalette de monter un partenariat afin de lancer une action de proximité qui réunisse les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle avec les personnes les plus fragilisées dans le domaine de l'emploi : femmes, jeunes, immigrés, personnes sans formation, ouvriers et employés non qualifiés.

Ce projet, porté par le Conseil C

itoyen de Chalette au titre du Contrat de Ville 2018, a donc été organisé en étroite collaboration avec BGE Cités Lab. Il a en outre fait l'objet de quatre réunions préparatoires avec l'ensemble des partenaires institutionnels qui ont ainsi pu formuler leurs attentes quant au déroulement de la journée.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

LES OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

Cette rencontre visait d'une part, à développer la confiance en eux-mêmes des demandeurs d'emploi, et d'autre part, à les rendre plus autonomes dans leurs démarches :

- en leur permettant d'identifier les principaux acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle ;
- en les amenant à prendre conscience qu'elles possèdent en elles de nombreuses ressources qu'il leur est possible d'exploiter ;
- en instaurant un véritable dialogue entre les habitants des QPV et les professionnels de la recherche d'emploi, de la formation ou de la création d'entreprises.

LES ANIMATIONS PROPOSÉES

Matinée :

Le matin, habitants et professionnels ont participé à des jeux de rôle animés par les membres du Conseil Citoyen. Il s'agissait pour les habitants, avec l'aide des professionnels, et grâce à un jeu de cartes spécialement conçu à cet effet, de reconstituer les parcours de trois personnages :

- Clara, célibataire, 23 ans, peintre en bâtiment et désireuse de créer son auto-entreprise ;
- Sevgi, 30 ans, deux enfants en bas âge, ancienne mère au foyer venant de divorcer et à la recherche d'un emploi ;
- Mehdi, 50 ans, marié, trois enfants, venant de se faire licencier et souhaitant se reconvertir professionnellement.

Après-midi :

L'après-midi a été l'occasion d'un débat participatif qui a réuni les professionnels et les habitants sur le thème des obstacles à l'emploi. L'ensemble des participants a débattu autour de la question suivante : quels sont, selon vous, les principaux obstacles à la recherche d'emploi ?

À l'issue de la discussion, six groupes ont été constitués, auxquels il a été demandé de retenir trois des différents obstacles identifiés et de répondre à la question suivante : Quelles solutions pourriez-vous imaginer pour permettre aux gens de surmonter ces obstacles ?

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Il nous a fallu un peu plus d'un an pour concevoir, préparer et finaliser ce projet pour lequel nous avons obtenu une

subvention du Contrat de Ville. Nous avons en outre organisé quatre réunions préparatoires avec les partenaires de ce projet afin de les mobiliser et de bien cerner leurs attentes. Ils se sont tout d'abord montrés sceptiques quant à la faisabilité du projet, mais petit à petit, grâce à notre travail et au fort investissement du groupe, nous sommes parvenus à les convaincre.

Au total 52 habitants ont répondu présent, vingt d'entre eux ayant participé à la totalité de la journée. Plus précisément, la matinée a réuni 34 habitants et 22 professionnels et l'après-midi, quinze professionnels et 38 habitants. Nos objectifs initiaux qui étaient de réunir 60 à 80 participants pour la journée (habitants et professionnels confondus), ont donc été largement atteints.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Cette rencontre a permis aux habitants, selon les termes d'un professionnel, de « désacraliser » les institutions, ce qui devrait

leur permettre, par la suite, d'aller plus facilement à leur rencontre et de mener sans crainte les démarches nécessaires. Cette journée a aussi été l'occasion, toujours selon les propos d'un partenaire, de « découvrir les problématiques du quotidien des habitants ». L'un de nos partenaires, le Service Municipal Jeunesse de Chalette, nous a expliqué que cette rencontre avait représenté un véritable coup de pouce pour son groupe de jeunes : « Cela va nous permettre de les rattacher à l'emploi, de leur créer un réseau et des liens avec les professionnels », a-t-il fait remarquer. Certains de ces jeunes ont d'ailleurs postulé à des offres d'emploi Amazon suite à une annonce faite par l'un des partenaires pendant la rencontre.

Pour conclure, laissons la parole à une habitante qui confiait, à l'issue de la journée: « Cette journée m'a permis de rencontrer des gens, de nouer des liens. Ça fait du bien de sortir de chez soi, de socialiser ». Ce qui ressort de ces propos, qui rejoignent d'ailleurs ceux du professionnel affirmant que cette rencontre lui avait permis de « créer des liens », c'est que, par delà les bénéfices que chacun a pu tirer de cette journée, c'est bien la dimension collective et collaborative du projet qui a contribué à sa réussite. Cela confirme que toutes les initiatives qui favorisent la création de liens sociaux, qui encouragent le vivre ensemble, ne peuvent qu'améliorer la cohésion sociale.

NOTA BENE : le Conseil Citoyen de Sully-sur-Loire, avec lequel nous avons régulièrement des contacts, s'est montré très intéressé par cette expérience qu'il souhaiterait, avec notre aide, mettre en place dans leur territoire, en 2020.

**1**

Rencontre des habitants sur les problématiques de la vie des quartiers

CONSEIL CITOYEN DE GRIGNY (ESSONNE)**Contact :** habiba91170@hotmail.fr

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Les grands ensembles sont soumis à des contraintes qui font que les habitants sont victimes de marchands de sommeil avec comme conséquences

la dégradation des immeubles, des habitations surpeuplées débouchant sur des appartements indignes voire insalubres, le non-respect de la vie en collectivité, les impayés de charges qui empêchent les travaux d'entretien des parties communes. L'entretien des parties communes laissent à désirer et participent à la dérive du quartier et à son désintérêt.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

En fait la situation est mal maîtrisée et des actions sont lentes et difficiles à mettre en place. Les dettes des syndicats secondaires et celles du syndicat principal font qu'il y a de

nombreuses copropriétés qui sont gérées par des administrateurs provisoires.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Orienter les habitants en fonction de leur problématique vers les services compétents. Ce qui manque, c'est la formation

et l'instruction de certains habitants pour qu'ils vivent normalement dans les immeubles.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Des rencontres avec les autorités, le député et l'association Soliha.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Le manque d'information et de formation fait que certains habitants se sentent seuls et ont du mal à comprendre les règles de vie en collectivité. De plus, certains n'ont pas les moyens pour habiter dans des immeubles. Manque de structure d'accueil et d'information.

**1****Accompagner les habitants dans leurs démarches et leurs projets**

Reprise d'un commerce par une habitante du QPV

CONSEIL CITOYEN D'ORCHAMPS/PALENTE - BESANÇON (DOUBS)**Contact : Mosbah BENMOSBAH - benmosmos@yahoo.fr**

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Notre quartier est actuellement en mutation. Des projets d'aménagements conséquents sont en cours d'étude et seront réalisés

d'ici la fin de l'année 2019. Il s'agit d'aménager la Place Olof Palme qui se trouve au cœur du quartier. Le Conseil Citoyen est partie prenante dans la réflexion sur l'agencement de cette place en « friche » actuellement.

Notre QPV a une proportion importante de primo-arrivants et de réfugiés politiques que le Conseil Citoyen accompagne et épaula dans leurs démarches. Beaucoup de satisfaction quant à leur intégration et l'effort qu'ils fournissent pour « s'en sortir ».

Le QPV compte trois commerces que nous nous efforçons de pérenniser. Cette fiche concerne l'un d'eux qui avait fermé un temps... puis rouvert.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Dans notre quartier le tissu économique est quasiment inexistant et les rares commerces peinent à s'y maintenir. La perte de ces commerces équivaldrait à reléguer notre quartier au

statut de désert économique, avec ce que cela comporte comme risque de marginalisation de notre quartier.

Sur les trois commerces existants, un était menacé de fermeture et il a fermé effectivement le 31 décembre 2018. Il s'agit d'un magasin de prêt-à-porter, dont le gérant avait décidé sa fermeture pour prendre un autre commerce dans un autre quartier. Cette perte risquait de fragiliser la vie économique du QPV Orchamps/Palente, déjà précaire. Il s'agit pour le conseil citoyen de mobiliser les institutionnels, les élus et les organismes dédiés à favoriser l'économie dans les QPV, pour redynamiser la vie économique dans notre secteur et éviter la désertification à cause des départs des commerces qui animent la vie

du quartier et y drainent des clients d'autres secteurs. La réouverture de ce commerce était devenue primordiale.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Dès l'annonce du départ de l'ancien gérant de prêt-à-porter « Marlène », le conseil citoyen Orchamps/Palente a pris contacte avec

l'habitante qui a manifesté son désir de reprise de ce commerce. Il a vu avec elle les besoins, les moyens et les freins.

Le magasin avait fermé le 31 décembre 2018. A force de convictions, d'accompagnements, d'abnégation et de persévérance, notre action a abouti le 1er février avec la réouverture de la boutique qui s'appelle désormais « FRING À LA FOLIE ».

Le Conseil Citoyen a également convié le journal de France 3 Région Bourgogne-Franche-Comté pour faire connaître la boutique sur la région. Le reportage a fait même venir des personnes qui habitent en dehors du département !

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Le Conseil Citoyen avait commencé les démarches avec l'habitante « repreneuse » bien en amont de la fermeture.

Le CC, sachant que l'habitante avait tenu auparavant un commerce, a jugé qu'elle avait l'expérience requise pour gérer un magasin et qu'elle pouvait se prévaloir de certaines garanties de réussite.

Un premier contact a été pris avec le BGE pour étudier avec lui la faisabilité et l'accompagnement pour l'éventuelle reprise de l'entreprise. En tant que référent du CC, je l'ai accompagnée auprès du BGE. J'ai alerté les services économiques du Contrat de Ville dont le Conseil Citoyen est partenaire.

Le Conseil Citoyen est également intervenu pour débloquer la situation auprès du bailleur

du local qui hésitait à lui accorder le bail. Une autre intervention auprès de l'ADIE pour le financement. Toutes ces parties prenantes, y compris l'élue chargée du Contrat de Ville Madame Rochdi Karima, ont concouru à la réussite de cette action, dont cerise sur le gâteau...fut la création d'un emploi pour une jeune.

Re-cerise sur le gâteau une nouvelle dynamique est née qui a abouti à la création d'une association féminine : « FEMMES DYNAMIQUES » dont le siège est...le magasin. Nous continuerons à suivre cette « jeune » entreprise et souhaitons bon vent à la nouvelle association qui vient d'être déclarée.

**QUELLES LEÇONS
AVEZ-VOUS
TIRÉ DE CETTE
EXPÉRIENCE ?**

La principale leçon tirée de cette action menée à bien réside dans la découverte des circuits de création ou de reprise d'entreprises par

notre conseil citoyen, qui a également appris à mobiliser les bons interlocuteurs et cibler les bons services pour aider à résoudre les problèmes et finaliser cette action.

On a constaté aussi que, bien souvent, les solutions sont « à portée de main » et viennent du quartier lui-même. Il suffit de créer le maximum de liens avec les habitants.



**Agir en faveur
de l'environnement
et de la santé**

**2**

Cueillette de goyaviers

CONSEIL CITOYEN BAS DE LA RIVIÈRE, BELLEPIERRE, CAMÉLIAS, LA SOURCE (DIT BBCL) - SAINT DENIS (LA RÉUNION)

Contact : conseilcitoyenbbcl@gmail.com / florent.lesage@yahoo.fr

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

4 zones classées Quartiers Prioritaires regroupées en 1 Conseil Citoyen ; Dynamique inter-quartiers voisins portée par le CC BBCL.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Diagnostic de peu de moyens des habitants des QPV pour effectuer des déplacements hors secteur. Besoin de renforcer les liens intergénérationnels (grands parents, parents, adolescents, enfants) dans chaque quartier prioritaire. Action d'envergure pour associer les 4 secteurs du CC BBCL.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Organiser une cueillette de goyavier intergénérationnelle et inter-quartiers un dimanche pendant les vacances à

la plaine des palmistes, sur une exploitation accessible à tous. Partager un repas convivial, pour que tout le monde puisse échanger.

Objectifs :

- 1 Trouver un moyen convivial de réunir les seniors, les parents et les enfants. Afin de recréer ou de créer un lien social entre eux.
- 2 Informer les habitants du rôle et des missions du Conseil Citoyen.
- 3 Réaliser dans les jours qui suivent un atelier culinaire autour du goyavier, pour que les seniors puissent échanger les recettes et montrer le savoir-faire de l'époque à la nouvelle génération. Et terminer la journée par un moment de dégustation des divers recettes.
- 4 Cet atelier aura lieu une fois tous les 2 mois, à chaque fois sur un quartier prioritaire différent pour que tout les habitant puissent garder ce lien social.
- 5 Créer un moment d'échange pour noter les problématiques des quartiers, boîte à idées.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Mobiliser les membres du Conseil Citoyen pour aller à la rencontre des habitants pour transmettre l'information. Le CC BBCL

est porteur du projet, financé sur ses fonds propres, avec un léger complément du FPH, et participation financière des bénéficiaires. Sont mobilisés : les habitants issu des quartiers prioritaires, chefs de projets, membres du Conseil Citoyen, les associations, les clubs seniors.

Deux bus tourisme réservés ; à ce jour 116 inscrits (bus presque complets). Ateliers culinaires programmés ; mise à disposition d'une cuisine d'application par notre partenaire associatif ADN - Association Diabète Nutrition 974.

Le budget total de cette action est de 3500€

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

L'opération est d'ores et déjà un succès, qui nous incite à continuer. A la suite du dimanche 12 Mai où le Conseil Citoyen a organisé

la cueillette de goyavier intergénérationnelle et inter-quartiers, nous organisons la rencontre autour de la cuisine de ces fruits, entre grands-parents, parents et enfants. Suite à cela et ce jusqu'au mois de décembre 2019, nous mettons en place 6 nouveaux ateliers culinaires.

**2**

« Je crée mon produit »

CONSEIL CITOYEN VILLAGE DESPREZ - SAINTE-SUZANNE (LA RÉUNION)**Contact :** Richard POINY - poinyrichard@gmail.com /Florelle AGON - florkid974@hotmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Dans le cadre de la mise en place des actions du contrat de ville, le conseil citoyen de Village Desprez interviendra sur plusieurs piliers pour ce projet de développement

durable ; à savoir : la cohésion sociale, le développement économique et l'amélioration du cadre de vie.

Village Desprez est reconnu comme un des quartiers les plus pauvres de l'île. Le chômage est un fléau aussi bien pour les adultes que pour des jeunes.

Ce constat posé pointe aussi un revenu insuffisant pour se permettre des achats autres que ceux impliquant les dépenses indispensables de la vie quotidienne.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Pour dynamiser le quartier, continuer à travailler sur un mieux-vivre ensemble et valoriser la nécessité de changer des pratiques de la vie quotidienne, il est important de sensibiliser

notre population au développement durable, à la récupération et à la revalorisation d'objets que nous avons tendance de jeter.

Plusieurs objectifs découlent de ce projet :

- Le travail d'équipe et de ce fait l'appropriation d'une image identitaire « sa Village sa »
- Autour du case et à certains endroits du quartier, des petits groupes de personnes s'installent pour discuter. Néanmoins aucun matériel n'étant prévu à cet effet, les habitants se posent donc sur les murets des habitations (ce qui engendre des petits conflits) ou amène leurs chaises ou s'installent à même le trottoir. Offrir à ces personnes de construire elles-mêmes leurs bancs permettrait un respect du mobilier urbain.

- Les balcons des cités, les jardins partagés gérés par des habitants manquent de balconnières ou de petits rangements pour embellir et optimiser les plantations de fleurs, d'herbes aromatiques, de tisanes, de fruits ou de légumes.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Afin de sensibiliser la population du quartier au développement durable et à la protection de notre environnement, le conseil

citoyen de Village-Desprez met en place un atelier de « récupération de palettes » afin de fournir des alternatives au plastique présent dans les jardins par la réalisation de balconnières ou de petits meubles (bancs, pouf, etc).

En partenariat avec l'association Adica de Cambuston, des ateliers de construction de petits meubles ou balconnières en palettes seront proposés aux habitants du quartier prioritaire du Village Desprez. Un porte à porte sera réalisé par les membres du Conseil Citoyen pour identifier les habitants intéressés par les ateliers. Des affiches seront placées sur les boîtes aux lettres pour informer les habitants de cette action. Des modèles d'objets seront proposés aux habitantes par les membres du conseil citoyen. L'Association ADICA validera avant chaque atelier l'objet à créer et nous informera si cela n'est pas réalisable. Un calendrier sera établi en fonction des disponibilités de l'Association, des personnes volontaires et du type d'objet à créer.

Il est à noter que l'Association ADICA propose un accompagnement complet, dans son atelier à Cambuston (Chemin l'Etang) pour des groupes allant de 5 à 7 personnes: démontage des palettes, ponçage, assemblage/montage, lasurage. Les palettes et le matériel nécessaire sont fournis par l'association. La réalisation finale de l'objet coûte 20 euros. De plus, afin de créer un moment de convivialité, la possibilité d'organiser un déjeuner participatif est proposé : l'association ADICA fournira le repas et les membres du conseil citoyen prendraient en charge la boisson et le dessert.

Coût : 700.00€

Ayant acquis les bases de fabrication pendant ces ateliers, les habitants pourront donc continuer à redonner vie aux palettes, chez eux, ou avec les membres du conseil citoyens. Un repérage avec les habitants sera effectué dans le quartier afin de recenser les lieux à embellir par des bancs ou jardinière à fixer au sol. Un budget sera à prévoir pour l'achat de divers matériel (exemple : vis, lasure). Un don de plante sera fait par le service environnement aux habitants ayant participé aux ateliers.

Coût : 110€

Coût total prévisionnel : 810.00

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Cette action repose sur l'implication de l'ensemble des membres du CC, en lien avec le prestataire Association IPA, pour la création des produits.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Nous souhaitons montrer aux habitants du quartier qu'il est possible de redonner vie à des objets au lieu de les jeter lorsque nous pensons qu'ils n'ont plus d'utilité. Cette action permettra d'une part une réduction des déchets et d'autre part un renforcement de la cohésion sociale et du bien vivre ensemble dans le quartier.

Mise en place et animation d'un jardin partagé

CONSEIL CITOYEN DES CLOS - CHARTRES (EURE ET LOIR)

Contact : Jean-Louis BENARAB, Président du Conseil Citoyen des Clos - conseilcitoyendesclos@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Au début des années 2000, le quartier construit dans les années 1960 est constitué de 100% de logements locatifs sociaux. Dans le cadre du PNRU, ayant

débuté en 2007, le quartier a connu un début de transformation grâce à la démolition de 400 logements, la création d'équipements publics, le réaménagement des espaces publics, l'accueil de nouveaux commerces, et la création d'une offre d'habitat diversifiée (logements locatifs privés, accession à la propriété). Les attributions de logements locatifs sociaux restant intègrent aujourd'hui un impératif de mixité sociale.

Parallèlement, le Contrat de Ville priorise des actions d'insertion économique, de déploiement d'une politique sanitaire (centre pluridisciplinaire de soins), et d'intégration sociale.

Le quartier est entré dans la phase de NPNRU avec un objectif de :

- Poursuite des démolitions de logements sociaux : 410 logements dont 160 ont déjà été traités en juillet 2017 et en décembre 2018/ janvier 2019.
- La poursuite des voiries et la création d'une « coulée verte vers l'Eure ».
- La reconstitution de 410 logements sociaux.
- La poursuite de la création de logements privés dans le quartier : accession à la propriété et logements locatifs privés
- Des travaux au stade James Delarue et la création d'un nouvel équipement sportif pour le quartier.
- La mise en place d'une Maison du Projet 2.0 :

L'animation et la préservation d'une vie de quartier est aujourd'hui une forte préoccupation des habitants.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

L'enquête réalisée en 2018 avait mis en avant le besoin de retrouver des lieux et des temps partagés entre les anciens habitants du quartier et les nouveaux arrivés. Une expérience de

jardin pédagogique entre la régie de quartier les 3 R et l'école Henri IV est conduite depuis 3 ans. Certains habitants étaient demandeurs d'installation d'un jardin partagé dans le quartier.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

14 bacs surélevés ont été mis à disposition par la Ville de Chartres et implantés sur le parvis de la Maison Pour Tous des Petits Clos. 2

composteurs ont été mis en place à proximité par Chartres métropole. Un récupérateur d'eau pluviale de la toiture de la Maison pour Tous a été installé afin de constituer une réserve d'eau pour le jardin partagé. Les plantes ont été données par des jardinerie de l'agglomération qui ont été sollicitées par les membres du Conseil Citoyen.

Inauguré en avril 2019, le jardin partagé bénéficie :

- D'une permanence toutes les deux semaines des deux référentes (le samedi de 10H30 à 12H00)
- D'un atelier toutes les semaines de l'année scolaire en direction des enfants (mercredi de 14H30 à 16H30), mis en œuvre par la Régie des 3 R (régie de quartier)
- De la participation des habitants qui contribue à son arrosage, à son entretien et sa récolte de légumes

Support d'échanges entre les membres du Conseil Citoyen et les habitants, le jardin partagé tricote progressivement des nouveaux liens entre anciens et nouveaux habitants du quartier, notamment dans une approche intergénérationnelle.

Il constitue pour les enfants et les adultes la (re)découverte des végétaux et des légumes. Il permet aussi de faire passer des messages sur les déchets, notamment les déchets verts grâce au composteur et la diffusion de bioseaux.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Le projet et le fonctionnement du jardin partagé ont été définis par la commission « jardin partagé » du Conseil

Citoyen. Deux référentes du jardin partagé ont été désignées afin de piloter l'action. Après la mise à disposition des équipements par les collectivités, un principe d'autonomie a été respecté pour le fonctionnement du jardin partagé.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Le jardin partagé est une réussite et bénéficie d'une assez bonne prise en charge. Un projet d'extension est prévu pour

2020. Il a permis :

- De mieux faire connaître le Conseil Citoyen et ses membres
- De valoriser le quartier qui est le second quartier de la Ville à être doté d'un jardin partagé
- De mieux faire connaître la Régie des 3 R (qui assure aussi l'entretien des espaces publics dans le quartier)
- D'identifier les besoins éventuels d'animations ou d'activités autour du jardinage
- De créer des temps d'échanges et de partages entre les habitants
- De valoriser la Maison Pour Tous comme équipement culturel et sportif du quartier (le jardin partagé est situé sur son parvis)



Création de jardins partagés

CONSEIL CITOYEN DE SAINT-AMBROIX (GARD)

Contact : Michel DEHOUX - conseilcitoyendesaintambroix@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Le quartier prioritaire (dénommé l'Écusson) est un centre bourg ancien de 1200 habitants, 40 % de sa population a plus de 65 ans, chômage élevé, un nombre

important de logement vides, insalubres, indécents.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Peu ou pas d'espaces vert (habitats sans jardins), donc offrir la possibilité d'accéder à un jardin. Créer ou reconstituer des liens sociaux et culturels.

Un problème d'accès à la formation : un centre de formation (Coach au Jardin) est partenaire de l'action et est membre de l'association des jardins créée.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

- Rédaction par le CC du projet de lettre de déclaration d'intention de la mairie pour voir se réaliser le projet de jardins partagés ;

- aide du CC à la création d'une association gestionnaire des jardins ;
- mise en place d'un espace de convivialité (construction de mobilier de jardin) avec la participation de jeunes repérés par le Relais Emploi qui ont ensuite intégré un programme de la Mission Locale Jeunes (MLJ) ;
- rédaction et négociation de la convention entre la mairie (propriétaire du terrain) et l'association gestionnaire des jardins ;
- installation d'un portail permettant de clôturer les jardins, financé par le Fonds de participation des habitants (FPH), réalisé et installé par des habitants du quartier prioritaire.

Une inauguration officielle des jardins à eu lieu le 20 Avril 2019 en présence du Sous-Préfet d'Alès, du Président de la Communauté de communes, du Maire de Saint-Ambroix, du directeur du GIP, d'un représentant du Département.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Action mise en place avec des habitants du quartier qui ont créé l'association des Jardins du près Maudé, avec le GIP (gestionnaire du contrat de ville), la Communauté de Communes de Cèze-Cévennes, la mairie de St-Ambroix, le centre de formation « Coach au Jardin », l'association « Racine de Terriens », l'association « Toupie », le Relais Emploi, la MLJ, la sous-préfecture d'Alès. Cela en négociant et en rassemblant toutes les parties prenantes.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Beaucoup de patience, de persévérance, de combat permanent contre les « egos » des politiques, surtout dans la phase initiale de préparation et de négociation. La confiance est une valeur difficile à établir. Mais la sous-préfecture, la Comcom, le GIP ont été des partenaires très volontaires et très efficaces. Le Conseil citoyen est très attentif à ce que les derniers aménagements soient réalisés (toilettes sèches et cabane à outils). Ces aménagements seront co-construits avec des jeunes du quartier dans le cadre du programme « Ne me donne pas, je bosse » porté par la MLJ et l'association « Toupie ».

**2**

Jardins aromatiques partagés

CONSEIL CITOYEN DE VAL-DE-REUIL CENTRE-VILLE (EURE)**Contact : ifina@valdereuil.fr**

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Le quartier Arcanes 3 fait partie du quartier prioritaire de la ville (QPV) de Val-de-Reuil (soit 7 500 habitants sur les 14 000 roivalois).

Il est caractérisé par une diversité de communautés et de cultures. Ce qui est une grande richesse mais pas assez exploitée.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Constat a été fait par le conseil citoyen lors des marches exploratoires, des diagnostics en marchant et du vécu d'un représentant du conseil citoyen vivant dans le quartier, que les

habitants des arcanes 3 ont tendance à vivre dans l'individualisme et certains peut-être dans la solitude, on n'ose pas sortir en même temps que les autres sur les espaces communs, un manque de communication évident. D'où est venue l'idée de réaliser une action qui permettrait de rassembler les familles : parents et enfants autour d'un projet commun, afin de fédérer le partage du savoir-faire, aider à la communication et de créer du lien social. Au vu de ces jardinières à l'abandon situées sur ces grandes terrasses peu fréquentées par les habitants, s'est imposée ce projet d'apporter une amélioration et un embellissement du cadre de vie, de favoriser le vivre ensemble entre voisins.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

L'action « Jardin aromatique partagé » consiste à cultiver des aromates, de la salade et des radis dans douze grandes jardinières

appartenant au bailleur du quartier Arcanes 3 qui ont été abandonnées et dans lesquelles poussent de mauvaises herbes. Le but de l'action est de faire participer les familles de ce quartier qui n'ont pas de jardin, à jardiner ensemble dans la convivialité et la bonne humeur tout en échangeant les connaissances.

Lors de cette journée, les familles, accompagnées des membres du conseil citoyen ont commencé par faire :

- Le nettoyage et désherbage des jardinières.
- Après cette étape, il a fallu bien labourer la terre, la travailler puis la mélanger avec du fumier fourni par les services techniques.
- La plantation des aromates, salade, tomates et radis

Tous ces efforts ont été suivis d'un repas partagé entre participants et habitants du quartier. Ce moment convivial autour du repas a permis d'échanger entre voisins, de faire connaissance. Les enfants d'un même palier qui ne se connaissaient pas ont joué ensemble.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

- Une demande d'autorisation d'utilisation des jardinières a été effectuée auprès du bailleur
- Les membres du conseil

citoyen ont procédé à un démarchage auprès des habitants qui souhaiteraient être porteurs du projet

- Réalisation d'un porte à porte pour mobiliser les habitants à la participation et à signer un engagement.
- Constitution de la fiche action pour obtenir le financement auprès du Fonds de participation des Habitants (FPH)
- Prise de contact avec les services techniques pour la mise en place des tentes, chaises et tables
- Prise de contact avec les professionnels : Journalistes, association des jardins familiaux
- Le conseil citoyen a obtenu les signatures de chaque participant pour le droit à l'image
- Organisation du goûter et du repas

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

La réalisation d'une action comme celle-ci nécessite un engagement de la part des membres du conseil citoyen : du temps,

de la patience, et de la persévérance car il s'agit quelque fois de repartir plusieurs fois chez le même habitant avant d'obtenir son accord, il faut trouver les mots juste pour faire comprendre l'objectif de l'action. Ces 2 journées passées ensemble sur un projet commun ont été très bénéfiques pour les habitants. Cela a permis d'instaurer le dialogue entre voisins, d'autres projets concernant le même quartier ont émergé pendant les échanges.

L'objectif attendu a été atteint : travailler ensemble tout en apprenant des connaissances des uns et des autres, sortir certains habitants de la solitude, découvrir le jardinage avec des professionnels expérimentés, partager les produits récoltés entre voisins de cultures différentes.

Il est prévu de renouveler régulièrement l'action, car les aromates ne s'arrêteront pas de pousser et aujourd'hui les habitant sont fiers de leur production.

**2**

« Je crée mon produit »

CONSEIL CITOYEN VILLAGE DESPREZ - SAINTE-SUZANNE (LA RÉUNION)**Contact :** Richard POINY - poinyrichard@gmail.com /Florelle AGON - florkid974@hotmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Dans le cadre de la mise en place des actions du contrat de ville, le conseil citoyen de Village Desprez interviendra sur plusieurs piliers pour ce projet de développement

durable ; à savoir : la cohésion sociale, le développement économique et l'amélioration du cadre de vie.

Village Desprez est reconnu comme un des quartiers les plus pauvres de l'île. Le chômage est un fléau aussi bien pour les adultes que pour des jeunes.

Ce constat posé pointe aussi un revenu insuffisant pour se permettre des achats autres que ceux impliquant les dépenses indispensables de la vie quotidienne.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Pour dynamiser le quartier, continuer à travailler sur un mieux-vivre ensemble et valoriser la nécessité de changer des pratiques de la vie quotidienne, il est important de sensibiliser notre population aux enjeux climatiques futurs.

Plusieurs objectifs découlent de ce projet :

- le travail d'équipe et de ce fait l'appropriation d'une image identitaire « sa Village sa » ;
- créer soit même ses produits engendre la production de moins de déchets (moins de dépôts sauvages) ;
- faire une économie considérable et pouvoir offrir à sa famille des petits « plus » ;
- favoriser l'économie locale et valoriser la flore de notre île (utilisation de géranium et de badamier par exemple).

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Journée du samedi 27 avril 2019 : de 8h30 à 15h, au case de Village Desprez.

Afin de sensibiliser la population du quartier au développement durable et à la protection de notre environnement, le conseil citoyen de Village Desprez met en place un atelier de fabrication de produits naturels pour la maison et la famille. L'association IPA (Initiatives Projets Actions) a été retenu pour cette action. L'animatrice nous propose la création de divers produits tels que : savon carré, gel douche, après-rasage, parfum, gel anti-moustique, lessive, tablette pour lave-vaisselle, produit pour le sol, senteur maison sur tige, plâtre parfumé, etc...). Parmi ces propositions, les membres du conseil citoyen ont sélectionné 3 produits utilisés au quotidien : gel douche, lessive et nettoyant pour le sol. Un porte à porte sera réalisé par les membres du Conseil Citoyen afin d'identifier les personnes du quartier prioritaire souhaitant participer à ces ateliers. Leur nom et leurs coordonnées seront inscrits sur une liste. Les ateliers se dérouleront de 9h00 à 12h00 (1h par atelier). Chaque participant repartira avec le produit qu'il aura créé.

Coût : 490.00€

A 10h une petite collation sera servie aux participants.

Coût : 47.86€ (pains, chocolats, pack d'eau et de jus de fruits, gobelets, serviettes papier, etc.).

Coût total de l'action : 537.86€

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Cette action repose sur l'implication de l'ensemble des membres du CC, en lien avec le prestataire Association IPA, pour la création des produits.

**QUELLES LEÇONS
AVEZ-VOUS
TIRÉ DE CETTE
EXPÉRIENCE ?**

Nous espérons que ces ateliers convaincront les habitants du quartier et qu'ils prendront plaisir à créer eux même les produits

du quotidien. Un questionnaire de satisfaction sera distribué à la fin des ateliers afin d'avoir l'avis des participants.

Si cela les a plu et qu'ils souhaitent re-participer à des ateliers de création, nous reconduirons cette action l'année prochaine.

**2**

Le centre ville-fête la nature

CONSEIL CITOYEN DU CENTRE-VILLE - SAINTE-SUZANNE (LA RÉUNION)**Contact :** Pascaline VERAPALE - pascaline.verapale@laposte.net /

Marie-Luc BOYER - acvv974@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Dans le cadre de la fête de la nature qui aura lieu du 22 au 26 mai 2019, le conseil citoyen du Centre-ville organise une journée festive et conviviale le mercredi 22

mai 2019 (date de la journée mondiale de la biodiversité).

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Dans le Centre-ville nous avons plusieurs « espaces verts » abandonnés qui ne demandent qu'à être embellis et entretenus. Nous avons commencé à recenser deux espaces avec l'aide du

Service Environnement : rue Hippolyte Piot et rue Louis Grondin. A travers notre action nous revaloriserons la nature et nous encouragerons les habitants à la protéger en les rendant acteur de cette action. Cela permettra de rapprocher les habitants d'un même quartier, de lutter contre l'isolement dans ce quartier où la population est socialement en difficulté. Nous avons également plusieurs lieux de dépôts de déchets dans nos cités, mais ni le calendrier de passage des camions de ramassage, ni le type de déchets à jeter ne sont respectés par les personnes qui les y déposent. Cette journée d'action sera d'ailleurs pour nous l'occasion d'inaugurer la création de trois alvéoles situées rue Hippolyte Piot. Des déchets verts et divers encombrants sont déjà régulièrement déposés sur cet espace depuis sa création. La propreté de notre quartier a été dès le départ notre plus grande préoccupation. Pour lutter contre l'insalubrité publique et inciter les habitants au respect de la nature des stands d'information et de sensibilisation seront tenus par divers partenaires (CINOR, MNR Conseil, A.R.B.R.E., etc.)

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

- Des invitations à cet événement seront préparés par les membres du conseil citoyen pour: le représentant de la ville,

le conseil régional, le conseil général, la caf, la ligue de l'enseignement, la Semader, les associations du Centre-ville et aux habitants des cités Caravelle et Hippolyte Piot.

Coût : 00.00€

- Un jardin sera embelli par des habitants (enfants et parents) de la cité Caravelle et Hippolyte Piot, à proximité des alvéoles le 22 mai 2019. De peur que les déchets ne soient jetés à proximité dans ce jardin, des panneaux seront installés sur les alvéoles afin de signaler le type de déchets à jeter. Un second jardin sera embelli par les habitants et les membres du conseil citoyen, rue Louis Grondin. Cet embellissement se déroulera sur plusieurs semaines à compter du 23 mai 2019. L'objectif est d'y faire un jardin partagé dans lequel chaque habitant pourra venir récolter des tisanes dont ils auront appris les vertus en assistant à l'atelier de M. SILON.

Coût : 150.00€

- Une fabrication de jardinières en palettes sera faite par l'association ADICA de Cambuston (modèles et quantité à définir pour établir le devis). Elles seront placées sur les sites à embellir. Les membres du conseil citoyen recenseront également les habitants souhaitant participer au concours « balcon fleuri » afin de les convier aux ateliers de créations de jardinière en palettes.

Coût : 1500.00€

- Les enfants du quartier (de 6 à 11 ans) seront acteurs d'une pièce de théâtre sur le respect de l'environnement et de la nature à partir de 14h sur la place de la laïcité, près du LCR Caravelles. L'objectif est de changer le comportement des parents à travers les enfants. Les enfants travaillent pendant 2h tous les mercredis, depuis le début avril,

sur une pièce de théâtre sur le thème de l'environnement, parlant de la Réunion d'aujourd'hui et d'avant. Découverte de notre patrimoine : comment évolue notre environnement social, naturel, notre société par des jeunes citoyens. C'est un atelier ludique pour donner la parole au plus petits sur les thématiques liés à l'environnement. Les parents seront associés à cet événement car ils vont créer le costume de leur enfant avec l'aide d'une couturière apprentie. Lors d'un atelier, une chanson sur la nature Filao» de Mr Ivoula Biel sera apprise par les enfants. Intervention de ce dernier par l'interprétation de sa chanson avec les enfants des cités pour clôturer le podium est en attente de confirmation.

**Coût : 72.09€ (Buro réunion)
+ 150.50€ (Société Mangrolia).**

- Des stands seront tenus par divers partenaires :
Un stand de sensibilisation, de jeux sur le tri et sur l'environnement sera animé par la CINOR. Des ateliers sur la nature et l'environnement animé par deux membres de l'Association ARBRE. Des ateliers de sensibilisation à la biodiversité seront animés par le Groupe Chiriptère Océan Indien. Une conférence sur « l'agriculture biologique et jardiner bio » et un atelier de fabrication d'insecticide bio seront animés par MNR Conseil.

Coût : 300.00€

- Ce sera l'occasion de faire connaître le conseil citoyen et de tisser les liens entre les habitants et les associations du Centre-ville par une valorisation culinaire réunionnaise. Redonner goût, mettre en valeur les citoyens par des actions culinaires autour de mets longtemps, en partenariat avec le Secours catholique et l'Association 1000 Sourires. Aucun pro forma n'a été établi pour l'achat des boissons. L'un des membres du Conseil Citoyen se chargera de l'achat et fournira la facture au Comité Citoyen pour être remboursé.

**Coût : 323.40€ (1000 sourires)
+ 33.64€ (commerce)**

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Tout cela accompagné d'un thé, breuvage, tisane endémique par un zarboutan de notre patrimoine naturel de la société Produits Identitaires (P.I.).

Coût : 300.00€

Coût total de l'action : 2829.63€

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Cette action peut avoir lieu grâce à l'ensemble des membres du conseil citoyen auxquels s'ajoutent une dizaine de bénévoles. Les

partenaires institutionnels sont les suivants : le Service environnement de la Mairie, la SEMADER, le DVCA / Service logistique. Les prestataires sont les suivants : 1000 sourires, Produits Identitaires, CINOR, MNR Conseil, ADICA.

Ce que nous attendons :

- un meilleur respect de l'environnement par des gestes citoyens des habitants du quartier ;
- un Centre-ville embelli et plaisant à voir ;
- un intérêt des habitants pour le conseil citoyen.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

A travers cette fête de la nature nous avons pu regrouper les habitants du quartier autour d'un même projet : le respect

de la nature. Voir l'investissement des enfants et l'intérêt des parents les actions portées par leurs enfants nous prouvent que tous ensemble nous pouvons créer de belles choses.

**2**

Un îlot de convivialité

CONSEIL CITOYEN DE LA POSSESSION (LA RÉUNION)**Contact :** Séverine OTTONELLO - pammmm974@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Le quartier présente une physionomie de « quartier-ZAC » offrant un certain confort urbain. Il accueille une population de 1006 habitants soit 3.4 % de

la population communale. Les données du recensement de la population de l'INSEE permettent de pointer l'importante présence des jeunes sans emploi et des familles monoparentales.

En outre, le quartier du Saint-Laurent ne présente pas de dysfonctionnements majeurs. Le problème principal demeure celui de la concentration de la pauvreté dans certains ensembles. C'est ainsi le cas des deux groupes résidentiels de la SHLMR, Fronton et Orion, classés pour cette raison en géographie prioritaire.

Le quartier est par contre bien desservi par les transports en commun (bus). Le quartier commence à développer les associations de types sportifs, activités créatives (couture, cuisine, multimédia), solidaires (autour de la nature et des plantes ainsi que des colis alimentaires).

Depuis 2016 une épicerie solidaire s'est installée dans ce quartier.

Lors du «Diagnostic en marchant» du 7 mai 2015, dans le QPV Fronton / Orion, les informations recueillies et les constatations sur le terrain concerné nous ont permis de relever les différentes doléances et souhaits des habitants.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Le Conseil Citoyen (CC) avait attiré l'attention, entre autres, sur l'état d'insalubrité de ce terrain laissé à l'abandon. Il attirait les nuisibles ainsi que des regroupements qui

généraient de l'insécurité et des trafics en tous genres.

D'autre part ce terrain est situé juste au centre des habitations de frontons et la plupart des logements ont vu directe sur cette parcelle. Suite à ce constat la ville et l'état ont mis en œuvre un accompagnement du CC par une association qui a travaillé avec les habitants dans l'esprit des valeurs de la Médiation pour réfléchir et faire une proposition d'aménagement de la parcelle.

Ce travail a été réalisé en deux temps D'abord des échanges avec les habitants sur les besoins, les envies, les attentes et aussi les possibilités réalisables par le bailleur.

Dans un deuxième temps les habitants ont travaillé ensemble en atelier (avec des techniques de pédagogie active) pour construire une maquette à proposer aux différents partenaires concernés.

Au-delà de la demande d'aménagement les habitants se sont proposés pour travailler autour d'une charte citoyenne et participative sur le projet et l'accompagnement sur l'entretien du site. Il est important de noter que ce projet va permettre de proposer à chacun un espace de discussion autour de thématiques aussi bien parentale, que de sécurité ou d'avenir professionnel pour les jeunes et aussi juste «parler ensemble», et régler autrement les incivilités du quotidien.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Actuellement ce site a été nettoyé et défriché. Une barrière qui définit les limites du terrain SHLMR et Mairie a été installée

pour avoir une vue d'ensemble de l'espace aménageable.

Un géomètre est venu repérer la faisabilité du projet sur tous les aspects techniques.

Les services de mairie ont aussi proposé d'intervenir sur la plantation de plantes et arbres fruitiers endémiques.

Ce terrain ne sera pas un espace public, il requiert la responsabilité individuelle des usagers.

Il faut noter qu'au jour d'aujourd'hui la partie aménagement est en cours, les budgets ont été validés, le bailleur s'engage à participer sur le suivi des aménagements (travail en collaboration avec une association locale) et le respect de la proposition réalisée par les habitants.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Cette action est en cours et actuellement des jeunes du quartier qui ont créé leur association AKSL souhaitent participer à cette réalisation

qui complète la proposition du travail réalisé par les habitants.

Une concertation entre tous les services concernés a permis d'identifier les besoins de nivellement du terrain lors d'un diagnostic en décembre 2017.

Une nouvelle rencontre avec tous les acteurs concernés est en attente de mise en œuvre pour définir un calendrier et un plan d'action du projet.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Le projet continue ! Cette création a permis de travailler en collaboration avec l'ONF, qui travaille en partenariat avec

les habitants pour réaliser des tables, des bancs, du mobilier pour enfants (en bois de cryptomeria). La promenade sera construite en bois avec des espaces de repos pour s'asseoir. Le Parc National a offert et est venu planter 60 «pied de bois».

La référente bénévole du terrain en relation avec Pôle emploi, le bailleur, la mairie, a permis à des habitantes bénévoles très motivées de ce quartier de créer leurs emplois. Elles sont aujourd'hui dans un processus de développement de compétences tout en gardant leurs motivations et leur autonomie dans cette création.

Les habitants viennent de plus en plus partager et entretenir par la plantation de plantes comestibles qui participent à l'amélioration progressive « du panier de la ménagère ». L'Etat par le biais des associations d'insertion a permis la mise en œuvre de cette action et développé la citoyenneté sur ce quartier. L'emploi de 2 contrats P.E.C.

La continuité de ce projet s'est concrétisé pas la finalisation du boulo-drome sur un terrain (mairie/ bailleur SHLMR). Cet espace demandé par les habitants permet de faire du lien entre deux groupes d'habitations et développer la mixité sociale.

Pour embellir cet espace une fresque en lien avec l'histoire du quartier a été taguée par un artiste du quartier.

Le point d'orgue de ce projet est l'installation d'une aire de jeu pour les enfants et d'un espace sportif adapté à chacun, en fonction de ses capacités et qui permettra ainsi le partage et la rencontre de toutes les générations.

La Motivation des habitants a permis la mise en œuvre de ces réalisations. Les dons des partenaires, plantes et arbres endémiques, fiches pédagogiques sur les plantes a créé un mouvement de partage de compétences. Ce projet solidaire permet de montrer qu'avec de la volonté et la participation les habitants, le regard extérieur transgressent les images et les représentations négatives liées à un quartier prioritaire.

La force de la proximité et de la solidarité permet de repousser les incivilités et engager tout le groupe à bénéficier de l'impact social, environnemental et citoyen.



**Améliorer
le cadre de vie**

**3****Améliorer le cadre de vie**

Action stationnement

CONSEIL CITOYEN D'EVRY (ESSONNE)**Contact : Nadine MOUGIN - nadinemc@wanadoo.fr**

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

A Evry, le Conseil Citoyen, regroupe l'ensemble des quartiers prioritaires de la ville. Cette action concerne le quartier Bois Sauvage / Bois Guillaume.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Un stationnement envahissant sur les espaces publics (voiries, ruelles, parcs de stationnement) du quartier pour 2 motifs différents :

- Sur un secteur (à majorité

lotissements pavillonnaires) stationnement invasif lié au développement de l'activité de la Clinique de l'Essonne (visiteurs, clients, personnel). Beaucoup de « ruelles » dans ce secteur qui se trouvent complètement envahies en heures ouvrées de la Clinique.

- Sur un autre secteur du quartier, à dominante logements collectifs mixte HLM et copropriétés, la sous-utilisation des stationnements en sous-sol des bâtiments de logements collectifs HLM (+ de 200 places inoccupées) entraîne une report sur les espaces publics.

Le bureau du CC décide de saisir le Conseil municipal comme cela lui est possible depuis 2015.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Saisine du Conseil municipal par courrier rédigé par le bureau du CC. Obligation pour le Conseil municipal de traiter la saisine en réunion.

En plus du courrier nous avons eu la possibilité de présenter oralement le problème.

A ce jour travail engagé sur le stationnement dans les ruelles. Proposition faite par les services techniques de la Ville. Une 1ère réunion de concertation s'est tenue avec les responsables des copropriétés et ASL concernées.

Petit à petit une solution concrète a été définie par co-construction entre les services de la ville et les habitants. Les travaux vont commencer fin juin 2019.

N'ont pas été traités à ce jour : l'action vis-à-vis de la Clinique pour qu'elle réduise les besoins en stationnement sur l'espace public ; le problème du stationnement lié à la très faible utilisation des parkings en sous-sol des logements collectifs.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Partenaires de l'expérience et rôles de chacun :

1 Bureau Du CCQ

→ Saisine, interface entre habitants et ville

2 Commission Cadre de Vie urbanisme du CCQ

→ Organisation visites, participation aux analyses techniques avec les services techniques

3 Services techniques de la Ville et Police Municipale

→ Analyse et présentation des solutions (compte tenu des réglementations, normes et priorités de la ville)

4 Responsables d'ASL et de copropriétés

→ Participation à la concertation (définition de la solution)

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Difficultés rencontrées : des habitants ont réagi à la proposition de la ville par une pétition (défense de préoccupations

individuelles) qu'ils ont fait signer par des riverains. Cela a freiné le processus. Constats : certains habitants ne sont pas « acculturés » à une démarche de concertation et pensent plus efficace d'agir par pétition.

Le processus n'est pas terminé. Pour les autres points – action sur la source du problème et le stationnement dans les parkings collectifs en sous-sol, ça n'a pas avancé.



Mise en peinture de l'école du quartier

CONSEIL CITOYEN D'ORCHAMPS/PALENTE - BESANÇON (DOUBS)

Contact : Mosbah BENMOSBAH - benmosmos@yahoo.fr

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Le QPV Orchamps/Palente peut être considéré comme un quartier agréable, disposant d'espaces verts, d'aires de jeux avec absence de hauts bâtiments denses

et rapprochés. Il y existe des espaces à vivre et des endroits de convivialités.

Néanmoins, malgré une grande opération de rénovation menée par le principal Bailler Néolia, certains bâtiment restent vétustes et présentent des signes de décrépitude certaine. Les portes de l'école primaire et maternelle Jean Zay, situé dans le QPV, sont décolorées et déteint, présentant même des zones de rouille.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

La première chose que découvrent les enfants en arrivant à l'école, ce sont les portes extérieures de l'enceinte de l'établissement. Ils restent devant ces portes en attendant l'heure

d'entrée dans la cour, à la sortie ils patientent devant ces mêmes portes en attendant leur ouverture par l'équipe éducative. Or ces portes sont délavées, leur peinture écaillée, leur couleur passée et surtout il y a le risque que des petit enfants mettent des croûtes de peinture écaillée dans leurs bouches. A cela s'ajoute le côté inesthétique qui peut faire déconsidérer l'école et lui donner une image peu reluisante et discréditée. On a beau dire, l'apparence esthétique est importante, car les enfants garderont des souvenirs de leur école, qu'ils soient beaux et agréables ou « moches » et morose.

Le Conseil Citoyen avait alerté les services de la Mairies sur l'état des portes, de la clôture et de la façade du bâtiment. Il a multiplié les rappels par mails et par téléphone. Ne voyant rien arriver, le Conseil Citoyen a contacté une grande enseigne de bricolage pour du mécénat. Le Conseil Citoyen avait

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

préparé la démarche en amont, en collaboration avec la Directrice de l'école, les habitants et les représentants de parents

d'élèves. L'enseigne nous a proposé une liste de matériels et de fournitures nécessaires à la mise en peinture des portes extérieures. Le Conseil Citoyen a donc sollicité l'autorisation des autorités pour peindre les portes par les habitants du QPV, alors que les clôtures, elles, elles ont été d'ors et déjà réparées. Vu notre insistance, le service éducation a fini par accepter de mettre les dites portes en peinture par les propres services de la Ville. Ce que nous convenait.

Suite à quoi, un mail de remerciements a été envoyé au mécène pour sa sollicitude et son acceptation de nous fournir le nécessaire gratuitement, et pour décommander les fournitures mises à notre disposition, les portes seront peintes par les services municipaux dès les beaux jours arrivés.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Le Conseil Citoyen a établi un rapport privilégié avec la Directrice de l'école Jean ZAY, ce qui nous a permis d'échanger justement au

sujet de la mise en peinture des portes, de la réparation de la clôture et la réfection des toilettes.

Le Conseil Citoyen a consulté les habitants qui ont tout de suite adhéré à ces projets. Il a contacté les représentants de parents d'élèves pour coordonner cette action.

Le CC, la Directrice, les habitants et les représentants de parents d'élèves ont travaillé de concert et ont adhéré ensemble à ce projet.

**QUELLES LEÇONS
AVEZ-VOUS
TIRÉ DE CETTE
EXPÉRIENCE ?**

L'Union fait la force.
En effet, dès qu'une action
est menée collectivement et
harmonieusement, elle finit
par se réaliser.

Le Conseil Citoyen Orchamps/Palente a, par ailleurs, découvert la piste du mécénat qui pourra être utilisée pour d'autres projets... voire à être un moyen de pression en direction des institutionnels qui ont été piqués dans leur « fierté » dans la présente action, pourvu que l'on persévère.

Prochain projet : le ravalement de la façade que nous proposeront lors de la prochaine étude urbaine.



« Netoy nout kartie » / « Nettoyons notre quartier »

CONSEIL CITOYEN DE CAMBUSTON - SAINT-ANDRÉ (LA RÉUNION)

Contact : eecambuston.97440@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Dans le cadre de la mise en place des actions du Contrat de Ville, le Conseil Citoyen de Cambuston a réalisé un diagnostic dans lequel la présence de

dépôts sauvages a été fortement relevée.

Sur cette action le conseil citoyen interviendra sur deux piliers qui sont la cohésion sociale et l'amélioration du cadre de vie.

Le quartier Lavandières intègre totalement le quartier prioritaire de Cambuston-Centre, un quartier vieillissant où un groupe de jeunes se retrouve pour passer le temps à proximité du CASE Lavandières. Cet espace demande d'être valorisé et que les habitants s'approprient les lieux.

La quartier est caractérisé par une inactivité des jeunes, un taux de chômage global de 38% et 56% chez les moins de 24 ans. Ce manque d'activité entraînant de l'oisiveté et un sentiment d'abandon.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Sur le quartier comme sur la commune la présence de dépôts sauvages est un réel fléau, le manque d'entretien et le non-respect des espaces publics favorisent l'expansion de maladies

vectérielles comme la dengue.

Cette action a pour objectifs de :

- permettre aux habitants de valoriser un espace ;
- soutenir les habitants dans cette démarche ;
- améliorer le cadre de vie de chacun des habitants en favorisant les échanges et les rencontres.

Au-delà de la demande d'aménagement, les habitants se sont proposés pour travailler autour d'une charte citoyenne et participative sur le projet et l'accompagnement sur l'entretien du site.

Il est important de noter que ce projet va permettre de proposer à chacun un espace

de discussion autour de thématiques aussi bien parentale, que de sécurité ou d'avenir professionnel pour les jeunes et aussi juste "parler ensemble", et régler autrement les incivilités du quotidien.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Anim'Action est une association qui dispose de créneaux dans le CASE Lavandières situé à proximité du lieu qui

sera entretenu et aménagé. La responsable d'animation est allée à la rencontre de ces jeunes afin de connaître ce qu'ils en pensent de l'état déplorable de cet espace vert. Tout de suite, ils se sont proposés pour tondre, ramasser les déchets eux-mêmes, et voient dans cet espace la possibilité de se retrouver pour discuter et créer des espaces pour ceux et celles qui veulent se retrouver.

Accompagné par le Contrat de Ville, Ani'Action a sollicité la communauté des communes (CIREST) et l'ARS pour leur soutien tant sur la documentation que sur un partenariat.

Une formation sera octroyée aux Conseillers Citoyens disponibles et aux habitants par la CIREST sur le tri des déchets afin que lors de la matinée du 8 juin, les déchets triés soient déposés à la déchetterie située dans un quartier à proximité (Grand Canal).

L'action « Netoy nout kartié » se déroulera le samedi 8 juin de 8h à 12h avec une animation pour les enfants à l'intérieur du CASE et l'entretien de l'espace vert situé à proximité du CASE. Dans un second temps d'autres créations viendront améliorer le cadre extérieur du CASE.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

L'action est née d'échanges avec les habitants du quartier, partagés au sein du Conseil citoyen dans lequel les associations

se sont positionnées immédiatement pour une aide à la réalisation du projet. Une communication sera organisée auprès de tous les habitants du secteur afin de les solliciter pour le jour J.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Pour Anim'Action cela répond à ses objectifs qui sont la socialisation, la responsabilisation et l'engagement. Les jeunes

sont prêts à donner le meilleur d'eux-mêmes mais il est important de leur tendre la main. Cette action citoyenne permettrait aux citoyens d'avoir un autre regard sur leur quartier et il est important que ces habitants résidant à proximité du CASE puissent s'approprier les lieux et participer à des actions futures. Une boîte à idée sera mise à leur disposition le jour de l'événement.



Plan d'élimination des dépôts sauvages à long terme sur le quartier prioritaire

CONSEIL CITOYEN DE BAGATELLE - SAINTE SUZANNE (LA RÉUNION)

Contact : Odette POUNGAVANOM - o.poungavanom@comite-citoyen-saintesuzanne.re

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Le quartier de Bagatelle se situe dans les hauteurs de Sainte-Suzanne. Il compte plus de 4000 habitants, soit près de 20% de la population de Sainte-

Suzanne, dont environ 1300 habitants en zone prioritaire. C'est un quartier semi-urbain où les services de proximités se sont bien développés depuis plusieurs années. Son atout majeur : ses bassins très prisés par les touristes et les pique-niqueurs.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Dans le cadre du Conseil Citoyen de Bagatelle, les membres ont soulevé un problème majeur et récurrent sur le quartier: les dépôts sauvages.

Ayant pour mission

d'intervenir sur le quartier prioritaire, c'est sur cette zone qu'ils ont porté leur attention. Lors d'un diagnostic en marchant, plusieurs sites à résorber ont été identifiés, avec pour certains quelques difficultés d'intervention (trottoirs). L'objectif de cette action est d'améliorer le cadre de vie des habitants, de sensibiliser la population sur la prolifération des rats, moustiques... et les risques de maladies infectieuses; mais aussi de mobiliser et amener les habitants à utiliser la déchetterie de Bagatelle.

Le but étant de nettoyer, embellir avec des plantes (aromatiques, médicinales, culinaires) et entretenir ces espaces, les conseillers ont décidé d'intervenir en mettant en œuvre une action sur 3 sites, à proximité de l'école maternelle, en 3 temps, avec une stratégie de toucher les parents à travers les enfants :

1 Information (une semaine avant) aux écoles, aux parents, aux locataires. Organisation d'une «Bourse aux plantes» : plantes endémiques, aromatiques et médicinales (tisanes) ;

2 Embellissement des sites par le Conseil Citoyen, les élèves et les habitants, avec visite de la déchetterie et de la boutique « Produits identitaires ».

3 Technique de prélèvement sur le site « Jardin des papanges » de « Produits identitaires » et visite de l'exploitation en bus.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Une demi-journée de manifestation sur l'environnement est organisée par le Conseil Citoyen de Bagatelle,

à proximité de l'école maternelle Aline Wuathion, le jeudi 6 juin 2019 (8h30/12h30). Au programme :

- Enlèvement des dépôts sauvages sur 3 sites à proximité de l'école maternelle (Rues Jules Ferry et Manidon)
- Embellissement de 2 sites (Rue Manidon face à l'école A. Wuathion) par des élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire
- Visite de la déchetterie et sensibilisation au tri des déchets
- Divers stands d'animation, d'information et de sensibilisation : atelier scientifique, ateliers de senteur, découverte de plantes et dégustation de tisanes, atelier de sensibilisation aux tris des déchets, atelier répar'ali,
- Collation pour les enfants et remise des diplômes.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Pour mettre en place cette action nous nous sommes rencontrés lors des réunions de travail avec divers partenaires,

selon les compétences, besoins : Semader (bailleur social), les services de la commune, la Cinor (déchetterie), les représentants des écoles de Bagatelle et le prestataire «Produits Identitaires». Il a été difficile de réunir les partenaires à chaque réunion. Ainsi, il a fallu aussi travailler par téléphone. Chacun de partenaire a assuré une partie de l'information et de la mise en œuvre de l'action. Le coût total de l'action était de 3855€, dont 2838 pris en charge par le Conseil citoyen et 750 par les partenaires.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

INDICATEURS	OBJECTIF INITIAL	RÉSULTATS
Sites de dépôts sauvages à éliminer	Les 11 sites	2
Implication des écoles	90 enfants	90
Mobilisation des Habitants	70	20
Taux de fréquentation de la déchetterie	Augmentation	À évaluer sur le temps
Participation des partenaires	6	6

Les enfants ont adhéré à l'action et les enseignants étaient satisfaits. Bonne fréquentation de l'atelier répar'ali et bonne collaboration des partenaires, avec quelques réajustements..

Nous avons trouvé que l'action était adaptée et efficace. Un suivi de l'entretien des sites embellis sera effectué. D'ailleurs, une semaine après l'action, on constate que ces sites ont été respectés (pas de dégradation ni de dépôts de déchets). Nous pensons que l'action est transposable ; ainsi nous prévoyons d'identifier un autre site à embellir prochainement, avec la participation des habitants.

En remplacement à la dernière phase de cette action qui a été annulée (Visite du site «Jardins des Papangues», avec la technique de prélèvement), une sortie pédagogique est prévue le 11 octobre 2019 pour 78 élèves et 19 adultes au «Domaine Palssade», à Saint André, avec :

- Atelier de rempotage et les enfants ramènent leurs plants à la maison;
- Atelier de pressage de canne à sucre et dégustation du jus;
- Balade à poney et tour en brouette;
- Visite guidée des animaux, nourrissage et photo...



Pour un ascenseur au service du quartier

CONSEIL CITOYEN DU CRÊT DE ROC-SOLEIL - SAINT-ETIENNE (LOIRE)

Contact : dalila.benlefkilive.fr

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Quartier ancien, construit sur une colline, près du centre-ville, rues étroites, beaucoup de structures travaillent sur le quartier.

Beaucoup de familles. Une forte pépinière de jeunes qui viennent dans les structures du quartier pour monter leur projet, ou faire de la recherche.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Depuis quelque temps, a été constaté la détérioration de l'ascenseur qui permet de monter au sommet de la colline, de la passerelle qui y mène et du sas d'entrée et de sortie.

L'ascenseur apparaît de plus en plus comme un espace sans règle ni respect du lieu :

- plusieurs inclusions ont mal vieilli et se sont détériorées ;
- présences d'affichages et de «Tags» sauvages ;
- dégradations des murs.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

La personne créatrice du projet a rencontré le conseil citoyen pour présenter son projet. Le projet nous a plu et semblé utile pour le

quartier. Le projet est très bien préparé, avec un dossier très bien écrit et très clair. Nous avons mis en relation le porteur de projet et les instances de la maire.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Le conseil citoyen ne mettra pas en place l'action, nous nous sommes bornés pour ce projet à assumer notre rôle de porteur de projet

en provenance des habitants, nous avons activé notre rôle d'interface entre l'habitant et les instances administratives et locales que sont la mairie. Une rencontre a eu lieu entre la personne qui a créé le projet et les services techniques et élus de la mairie.

Ce projet répond à une demande très forte actuellement de réhabiliter cet espace de fort passage qu'est la passerelle et le sas qui mène à l'ascenseur. Le créateur de projet et la mairie sont tombés d'accord sur beaucoup de points et le projet est en bonne voie d'être mis en chantier.

Par le jeu des collaborations avec les structures du quartier, des jeunes seront invités à dessiner et peindre des graffs de grande importance sous la houlette d'une équipe de créateurs. Mais avant il faudra, démonter tout ce qui était auparavant vers l'ascenseur. Toutes ces étapes ont été vues avec le créateur du projet.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Le Conseil Citoyen est écouté par les personnes qui ont envie de traduire en termes de participation leur envie de changement. Ce

projet prouve que nous sommes des relais, des interfaces entre les habitants et les instances diverses, des catalyseurs.

Cependant, notre rôle s'est arrêté, là où il a été pris en charge par d'autres. Il ne faut donc pas s'attacher aux projets, et laisser faire quand cela ne nous concernent plus. Notre conseil citoyen a été dans cette action, un espace relais entre les habitants du quartier et les décideurs dans l'élaboration des projets de la ville. Un espace de réflexion, de proposition, de conduite et de soutien de projets.



Quartier propre 2018

CONSEIL CITOYEN DE GRÈVES / PETIT COLOMBES - COLOMBES (HAUTS DE SEINE)

Contact : cc.petit.colombes@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Situé en région parisienne, notre quartier est un ensemble regroupant 80% de logements sociaux, de petits pavillons des années 50-60 et de nouveaux

immeubles HQE pour total d'environ 9600 habitants. Il est traversé par 2 départementales (D992 et D996) et bordé par l'autoroute A86 qui génèrent un important trafic routier. Il jouxte l'hôpital de Nanterre qui abrite le Centre d'Hébergement et d'Assistance aux Personnes Sans-Abri (CHAPSA). Il est enfin doté de la seule aire d'accueil des gens du voyage du département.

Malgré une bonne desserte en transports en commun (avec un tramway et 3 lignes de bus qui mettent le Petit-Colombes à 15 minutes du centre ville et du quartier d'affaires de La Défense), il présente un cumul d'indicateurs de précarité - chômage, bas revenus, difficultés scolaires - et des problématiques de sécurité (principalement liées au trafic de drogue), de circulation et d'incivilités (propreté, stationnement).

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Lors du lancement du conseil citoyen Grèves-Petit Colombes puis de nos réunions publiques, la problématique des déchets et des incivilités liées à la propreté est apparue

comme prégnante pour beaucoup d'habitants : dépôts sauvages nombreux et réguliers, déjections canines, déchets parfois jetés par les fenêtres des immeubles dégradent le cadre de vie et l'image de notre quartier, nourrissant également un sentiment d'abandon. Bien qu'ils soient le fait d'un nombre réduit d'habitants, leur impact sur la vie du quartier est ressenti comme insupportable. Le conseil citoyen a décidé de renouveler en 2018 son action sur cette problématique en mobilisant plusieurs acteurs autour d'une deuxième journée « Quartier Propre ».

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

« Quartier propre 2018 » s'est déroulée le samedi 13 octobre 2018 sur la place centrale du quartier et proposait plusieurs activités aux habitants :

- Un concours de ramassage de déchets. Vers 10h30, 5 groupes de 5 à 6 habitants du quartier (hommes femmes et enfants) sont partis pendant une heure à la chasse aux déchets dans le quartier, armés de sacs poubelles, de pinces et de gants. La récolte (20 sacs de 50 litres et 160 litres) a été exposée le temps de la distribution des lots des partenaires de l'opération récompensant les participants (paniers garnis de produits bio E. Leclerc, sacs à dos Arkema, batteries pour smartphone Schneider Electric, livrets de sensibilisation des enfants au développement durable Colombes Habitat Public, boîtes de crayons de couleurs estampillées Conseil Citoyen Grèves Petit-Colombes).
- Un atelier gratuit de réparation de vélos, tenu le matin par l'association Mieux se Déplacer à Bicyclette - Colombes à Vélo et l'après-midi par l'entreprise sociale et solidaire Solicycle.
- Un atelier créatif et un stand crêpes tenu par l'association d'insertion les 4 Chemins.
- Un stand barbe à papa et pop-corn.
- Un chamboule-tout.
- Un food truck Chich'nCreyol proposant des bokits et autres spécialités antillaises.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

L'action « Quartier Propre 2018 » a été réalisée en partenariat avec :

- les ASVP et les Services

Techniques et Politique de la Ville de Colombes ;

- le bailleur social Colombes Habitat Public;
- Les associations MDB – Colombes à Vélo et 4 Chemins et les entreprises Chich'nCreyol et SoliCycle
- Les partenaires privés E. Leclerc, Arkéma, Schneider Electric qui ont fournis les lots du concours de ramassage
- Et bien-entendu les conseillers citoyens.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Cette action a permis de mieux faire connaître le Conseil Citoyen Grèves Petit-Colombes aux élus et aux acteurs du quartier et

de sensibiliser les riverains à la problématique des déchets à l'occasion d'un évènement festif.

Elle a été relayée avant, pendant et après sur les réseaux sociaux :

mesvoisins.fr/feed/214916

twitter.com/cathyvigier/status/1051030711623397376

twitter.com/VilleColombes/status/1051037650390519808

twitter.com/GaelleMoncomble/status/1051074631342456833

fr.nextdoor.com/news_feed/?post=17592190054076&comment=17592191054088

Toutes les photos de cette belle journée sur le thème des déchets et du développement durable sont consultables dans la rubrique "documents" de notre page web

www.conseilscitoyens.fr/petit-colombes et à l'adresse : photos.app.goo.gl/Q1qkEe5SU8ufckC69

La participation des habitants a été plus importante que pour la première édition, probablement en raison du plus grand nombre d'activités proposées et des lots mis en jeu.



Sécurité piétonne - instauration d'une zone « 30 km/h » dans 3 rues du quartier

CONSEIL CITOYEN D'ANNEMASSE (HAUTE-SAVOIE)

Contact : martine.perriau@annemasse.fr / fr.surette@orange.fr

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Notre quartier « Perrier - Livron - Château Rouge est situé à Annemasse (Haute-Savoie), ville centre de 35 678 habitants au sein d'une agglomération de

taille encore relativement modeste de 89 215 habitants. Cependant, du fait de sa position et de la proximité de Genève, l'Agglomération (et encore plus particulièrement la ville d'Annemasse) présente des caractéristiques très urbaines : un sur-développement de l'offre locative, l'importance de petits logements, une forte proportion de logements collectifs et surtout, au niveau immobilier, un classement en Zone A, deuxième graduation de l'échelle (zonage établi par le Ministère du Logement).

D'après une étude publiée en 2016 par le Centre d'observation de la société, Annemasse se situe en 4ème position des communes les plus inégalitaires de France.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Une étude (Plan de déplacements urbains) avait été faite à l'échelle de l'agglomération, avec un zoom sur le quartier. Des préconisations avaient été faites dans ce cadre, mais

n'avaient fait l'objet d'aucune réalisation. Parmi celles-ci, il était suggéré d'instaurer une zone « 30 Km/h » sur toutes les rues du quartier.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Le Conseil Citoyen a estimé qu'il fallait concrétiser ces propositions, en priorisant notamment trois rues identifiées comme

problématiques, avec la présence d'un groupe scolaire sur deux de ces trois rues.

Un questionnaire a été réalisé portant sur 3 points :

- Faut-il instaurer un sens unique sur ces rues, ou sur l'une de ces rues ?
- Faut-il instaurer une limitation de vitesse à 30 km/H ?
- Quel aménagement prévoir pour réduire la vitesse ?

Les conseillers sont allés à plusieurs reprises à la rencontre des riverains et des parents d'élèves. Ils avaient, avec le questionnaire, des photos de différents aménagements pour permettre aux enquêtés de choisir. Une très grande majorité des personnes ont demandé que les 3 rues soient limitées à 30 Km/H avec un aménagement très visible à l'entrée de chaque rue.

Cette concertation a surtout permis de pointer un problème qui n'avait pas été repéré à l'origine : la sécurité de la traversée des piétons, et notamment des enfants, à l'intersection des 3 rues en question. Une grande partie des habitants ont demandé qu'un aménagement spécifique soit étudié.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

La chef de projet du Contrat de Ville nous a organisé une rencontre avec le technicien de la ville en charge de la voirie et les élus en charge

du Contrat de Ville et du Renouvellement Urbain.

Les élus ont donné leur accord pour réaliser les aménagements souhaités par les habitants. Trois plans, représentant trois propositions, nous ont été présentés ensuite pour nous permettre de choisir celui correspondant le plus aux souhaits des habitants.

Pour répondre à la problématique particulière de la traversée des 3 rues, un plateau surélevé, zone de rencontre, a été aménagé : il donne la priorité aux piétons, puis aux cyclistes sur les automobilistes.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Pendant l'enquête, de nombreux habitants ont découvert l'existence d'un Conseil Citoyen sur leur quartier : cela nous a fait connaître.

Notre enquête a permis de donner de la crédibilité à notre demande d'aménagement. Les élus ne savaient pas ce qu'il était préférable de réaliser entre des sens uniques ou une limitation de vitesse : grâce à cette enquête du Conseil Citoyen, ils connaissaient l'avis d'une grande majorité des habitants, et avaient l'assurance que les travaux répondaient aux besoins des usagers.

Cet action a permis de valoriser le Conseil Citoyen, puisque un panneau a été installé pour expliquer le rôle du Conseil Citoyen dans cet aménagement.



Tranquillité, sécurité

CONSEIL CITOYEN DE CHANTEREIGNE OUEST - LA CHAPELLE SAINT-LUC (AUBE)

Contact : Mme Nadège Nacrier - 0614072409 / Mr Josselyn M Hounmenou - 0753930373

14 rue Bernard Palissy, 10600 La Chapelle Saint-Luc / Email : ccchantereigneouest@gmail.com

www.conseilcitoyenchantereigne.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Notre quartier Chantereigne est l'un des plus grands de la ville de La Chapelle Saint-Luc. Il est caractérisé par la mixité de ses habitants et compte en majorité les jeunes.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Notre Conseil Citoyen a répondu à une demande des habitants d'évoquer ce sujet pour s'exprimer concernant leurs difficultés et leur quotidien sur cette question et à la fois pour

voir s'il était possible de mettre en place des solutions individuelles et collectives et de permettre également une prise de conscience des uns et des autres par rapport à cette situation dans notre ville.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Pour cette action, nous avons organisé une soirée-débat animée par un spécialiste en la matière.

L'intervenant de cette conférence, M. Thomas SAUVADET est un sociologue, enseignant-chercheur sur la question des cités. Originaire d'un quartier de Marne la Vallée, il a étudié de près et avec la méthode sociologique ce qui faisait auparavant sa réalité de jeune de quartier.

Le premier temps de cette soirée a débuté par un brise-glace qui a permis aux participants de discuter en attendant l'arrivée de tout le monde. Par la suite, les participants (habitants et professionnels) se sont mis en groupes et ont échangé sur diverses questions : est-ce que je me sens en insécurité ? Qu'est-ce qui me fait dire cela ? Chacun a ensuite réfléchi à une question à poser à l'intervenant. Enfin, chaque groupe a choisi une seule question à remonter, les autres étant gardées pour un autre moment.

L'intervention de M. SAUVADET s'est donc basée sur les orientations suivantes :

- Que faire pour retrouver le sentiment de sécurité ?
- Quel est le rôle des parents dans la délinquance des jeunes ?
- Comment les médias influencent l'image des quartiers à la fois pour les gens qui n'y habitent pas mais aussi pour les habitants et les jeunes ?

La dernière question étant longue et complexe, elle n'a pas pu être abordée lors de cette soirée.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Cette action a été financée par l'appel à projet Politique de la Ville déposé pour l'année 2018. Elle a été organisée par notre conseil

citoyen avec l'intervention extérieure de M. Thomas SAUVADET, sociologue, enseignant-chercheur sur la question des cités.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Une cinquantaine de personnes ont participé à cette soirée avec une très bonne répartition entre habitants et professionnels

de la ville ou de l'associatif. Le bilan a été particulièrement positif, autant pour le format de la soirée que sur le contenu et l'intervenant. Cette soirée-débat, plus globale dans sa réflexion, sera suivie 2019 d'un autre temps d'échanges avec les habitants sur les questions de sécurité, plus localisé et en collaboration avec les services de la ville (notamment Cohésion urbaine et Police Municipale).



Changer l'image du quartier



Des « elles » à la rabaterie

CONSEIL CITOYEN DE LA RABATERIE - SAINT-PIERRE DES CORPS (INDRE ET LOIRE)

Contact : rabaterieconseilcitoyen@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

5.000 habitant.es sur notre quartier :

- les femmes y sont majoritaires, 25 % ont moins de 25 ans, 50 % des femmes ont entre 18 et 59 ans ;

- parmi les 20-59 ans, une femme sur 5 environ est monoparent (élève seule son ou ses enfants) ;
- la part des femmes vivant seules est d'environ 40 % parmi les 50-79 ans ;
- parmi les moins de 40 ans : 24 % des femmes (16 % des hommes) ont un niveau supérieur de formation supérieure (bac + 2) ;
- de nombreuses femmes sont au chômage, de l'ordre de 26 % comme dans les autres quartiers prioritaires, avec des revenus très faibles.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Invisibilité des femmes, des filles dans l'espace public. Participation très importante des femmes dans les associations, dans l'entraide au quotidien.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Exposition de 50 photographies (format 32,5 x 46 cm) sur support PVC 5 mn (photographies réalisées par une photographe professionnelle) et d'un diapo-son de 14 minutes. Les photos et le diapo-son illustrent les actions solidaires et collectives réalisées dans le quartier, dans les 8 associations du quartier (associations membres du conseil citoyen). L'action a été initiée par le conseil citoyen, en partenariat avec les 8 associations. La photographe a été introduite pour faire partie du quartier, faire des photos.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

L'action a été mise en place par le conseil citoyen, avec l'implication concrète des membres du collège habitant et du collège associations. 8 associations sont membres du conseil citoyen. Des centaines de photos, 50 sélectionnées pour montrer la diversité des actions solidaires, collectives, l'implication des femmes de tous horizons.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

De très beaux moments de partages, l'envie de poursuivre, sous d'autres formes, ces rencontres, ces échanges.



En quête des quartiers

CONSEIL CITOYEN DE CHATEAUROUX (INDRE)

Contact : Sandrine EMMANUELLI - conseilcitoyen.chateauroux@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Le conseil citoyen de Châteauroux concerne trois quartiers prioritaires. Ces trois quartiers ont des caractéristiques géographiques bien différentes.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

En tant que membre du conseil citoyen, nous avons pu découvrir les autres quartiers et créer des liens avec des habitants de ces quartiers.

Cette action permet à l'ensemble des habitants de Châteauroux de découvrir les quartiers prioritaires et de se retrouver autour d'un moment convivial.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Des réunions préparatoires des membres, des réunions avec des partenaires, des repérages sur sites, des rencontres avec les

habitants et les acteurs des quartier, des réunions de co-construction. De plus depuis cette année, les centres socio-culturels de Châteauroux organisent un festival des quartiers dans lequel la chasse au trésor a été incluse. Nous participons également à des commissions de travail, des comités de pilotage et des rencontres dans le cadre de ce festival.

Les objectifs de l'action étaient de :

- créer du lien entre les habitants des quartiers politique de la ville et avec les habitants des autres quartiers
- travailler entre membres autour d'un projet et travailler avec les autres acteurs des quartiers
- promouvoir l'instance et mobiliser autour
- proposer de découvrir les quartiers lors d'un moment d'échange et de convivialité.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Pour 2019, l'action et son budget sont intégrés au Festi'Quartier de Châteauroux Métropole, festival porté par

l'association qui gère les centre socioculturels.

L'animatrice du conseil citoyen et la fédération des organisations laïques nous accompagnent dans nos démarches, sur l'animation de nos réunions et dans nos recherches.

Des bailleurs (OPHAC de l'Indre et SCALIS) participent au financement et à la communication. De nouvelles relations avec des partenaires (CCAS, centre socio-culturels, professionnels de l'animation, conseils de grands quartiers, associations et habitants) se sont créés ce qui donne une nouvelle visibilité au conseil citoyen et lui permet de mobiliser autour de ses missions.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Cette journée fut un grand moment de convivialité et de partage.

Les partenaires étaient ravis de cette action et ont tout de suite voulu se réengager pour 2019 !

C'est ainsi que la deuxième édition a eu lieu le 6 juillet 2019 en clôture du Festi'Quartier de Châteauroux.

**4****Changer l'image du quartier**

Film « talent caché »

CONSEIL CITOYEN MOUYSSET VAL D'ADOUR / JARDINS DE L'ADOUR / LA FANETTE - TARBES (HAUTES-PYRÉNÉES)

Contact : Marie-Josée CASTILLO - talentcache65@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

La Cité Mouysset fut construite en début des années 1960. Elle est composée de 26 cages d'escaliers réparties en 5 blocs, soit 260

appartements allant du F2 au F5.

Les appartements sont gérés par l'OPH65 des Hautes Pyrénées.

C'est un quartier multiculturel où habitent des personnes, souvent des familles de diverses nationalités.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Lors de la mise en place du Conseil Citoyen (CC) en octobre 2015, un travail de diagnostic avec les habitants a été élaboré ; les habitants ont choisi d'agir pour changer l'image du

quartier dans la ville et l'agglomération.

Le projet a vu le jour à un moment où la vie de quartier traversait une période délicate. A un moment où le quartier était face à une dure réalité, donnant de lui une mauvaise image dans la ville, mettant en danger un principe essentiel qu'est le vivre ensemble. Cela était dû à des faits divers, des incivilités, parfois même des violences qui donnaient une impression d'insécurité ambiante. Ce climat a eu parfois des répercussions sur la vie des habitants.

Au Conseil Citoyen, il y a eu un débat sur la question et ses membres ont réfléchi. Il est apparu qu'il fallait essayer de montrer des aspects positifs de la vie de ce quartier en s'intéressant aux habitants eux-mêmes, tout en n'occultant pas la réalité des problèmes rencontrés au quotidien.

Comment montrer le quartier sous un autre jour, comment essayer de dépasser les clichés et les stéréotypes qu'une partie des médias et de la population de Tarbes véhiculent ? Comment servir un propos optimiste qui valorise des ressources du quartier et de la ville, qui invitent à envisager tous ensemble un avenir meilleur ?

C'est ainsi qu'est née l'idée d'engager la création de ce film de fiction.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Réalisation d'un film de fiction de 45 minutes, écrit par les habitants du quartier, présenté en avant-première au CGR de Tarbes

dans la plus grande salle en présence de plus de 450 personnes : acteurs, élus, représentants des autorités, membres des CC, habitants.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Une des associations agissant sur le quartier est Médianes, Elle participe au CC. Elle avait un pôle image et était prête à

aider à la réalisation du film. L'association a répondu à des appels à projets qui ont été retenus (GIP politique de la Ville, Région Occitanie). Elle a ainsi pu mettre à disposition de l'action un salarié professionnel de l'image, pour accompagner l'équipe du projet.

L'accompagnement et la réalisation du film a été financé par le GIP Politique de la Ville. Une équipe de 4 habitants, en lien avec le Conseil Citoyen, s'est mobilisée durant 18 mois. De nombreux autres habitants du quartier sont joints à l'aventure.

Autour et au cœur du champ de la caméra, des talents se sont révélés. Combien de situations dans lesquelles, les habitants ont été surpris de constater que la réalité dépassait souvent la fiction !

La ferveur, l'entrain, la curiosité, l'exaltation ont animé l'équipe de tournage et les 100 acteurs et figurants bénévoles, souvent habitants du quartier, qui ont accepté de participer à l'aventure.

Des énergies se sont mobilisées bien au-delà du quartier pour montrer finalement que les personnes sont de la même ville, qu'ils partagent les mêmes aspirations.

Toute cette démarche n'aurait pu exister sans le soutien et l'alliance avec de nombreux

partenaires institutionnels, associatifs ou privés: l'Etat, la Région Occitanie, le Département des Hautes-Pyrénées, la Communauté d'agglomération Tarbes - Lourdes - Pyrénées, la Ville de Tarbes, le GIP Politique de la ville Tarbes - Lourdes - Pyrénées, l'OPH 65, le Conservatoire Henri Duparc, l'Association Don Bosco, le Centre culturel espagnol de la Bigorre, l'Association Nouvelle Donne, le café associatif le Melting Potes, l'Association Portes Ouvertes, le CD 65 de Boxe Anglaise, le Boxing Club d'Idron et le Rex Hôtel, la Dépêche du midi.

**QUELLES LEÇONS
AVEZ-VOUS
TIRÉ DE CETTE
EXPÉRIENCE ?**

Des gens des quartiers et d'autres quartiers (Sainte Thérèse et Laubadère) ont maintenant une autre image du quartier, ils nous l'ont dit.

L'OPH a dit qu'avant, les personnes ne voulait pas venir habiter dans le quartier et que maintenant ils acceptent plus facilement de venir habiter le quartier.

Des liens plus forts ont été tissés entre les acteurs, qui avant ne se parlaient pas. Certaines personnes qui ont participé au film, sortaient peu de chez elles et surtout ne s'investissaient pas dans la vie du quartier. Cela a enrichi tout le monde et créé une dynamique positive à un moment où il y avait de fortes tensions dans le quartier qui impactaient le CC.



Un autre regard sur le quartier

CONSEIL CITOYEN DE PINS MUSEAU - HAGUENAU (BAS-RHIN)

Contact : e.sall@csc-haguenau.net

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Le QPV Pins-Musau se situe dans la commune d'Haguenau et compte environ 1260 habitants. On y trouve une forte diversité culturelle (gitans, africains,

turcs, balkans...) et des situations sociales variées (le taux de chômage des 15/24 ans et des 25/64 ans s'élève à 46,6% et 31,2%).

Le quartier Pins-Musau comporte aussi une forte population juvénile (-14 ans : 25,3% ; 25-39 ans : 11% ; 30-39 ans : 28%) qui est fortement marquée par un déficit de scolarisation.

Outre la proportion non négligeable de maisons individuelles, le quartier détient le pourcentage le plus élevé de logements HLM de la ville d'Haguenau. Ces logements HLM sont gérés par des bailleurs sociaux et des associations.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

La population habitant le quartier est marquée par une situation accrue d'appauvrissement. À cela s'ajoutent le manque de moyen personnel de locomotion qui pourrait

pallier l'absence de transports en commun (dimanches et jours fériés), l'illettrisme qui crée un phénomène de repli sur soi et le complexe d'infériorité.

Une enquête réalisée par le Centre socio-culturel en a révélé que 62,5% des personnes interrogées ont déclaré habiter le quartier par défaut et plus de la moitié ne souhaite pas y rester. À ce constat vient se greffer un racisme primaire des différentes communautés.

L'habitant du quartier Pins-Musau a, en général, difficilement accès aux activités culturelles qui se déroulent la plupart du temps au centre-ville. Ces freins de tous ordres immobilisent psychologiquement l'habitant et donnent, à l'extérieur, une image très dégradée du quartier.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Pour pallier ces difficultés, l'idée a été de libérer la parole des habitants. Pendant une année, des habitants et des

professionnels œuvrant sur le territoire du quartier ont accepté de témoigner de leur parcours de vie, de leur vécu dans le quartier, des joies et peines de leur existence et de leur vision du quartier.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Les conseillers citoyens ont été les premiers sollicités à participer au projet ; ensuite, ils ont été amenés à être des relais auprès

des habitants afin d'expliquer le contenu et la pertinence du projet. Pendant une année, chaque mercredi, un écrivain confirmé venait recueillir la parole des habitants à la bibliothèque sise à la maison de quartier. Les séances du Conseil Citoyen ou des événements tels que la fête de la soupe, la fête de quartier, servaient aussi d'occasion pour réaliser les interviews ou les discussions à bâtons rompus.

**QUELLES LEÇONS
AVEZ-VOUS
TIRÉ DE CETTE
EXPÉRIENCE ?**

Nombre d'habitants avaient le sentiment d'être de grands oubliés, relégués à la périphérie de la vie sociale à cause des conditions de

vie difficile dans le quartier et la réputation du quartier qui en rendait une image très négative.

En actionnant le levier de la parole libre, le projet d'écriture du livre *quartier depeint* (jeu de mots avec *Quartier des Pins*) a permis de mettre des mots sur l'âme du quartier.

Sans complexe, malgré l'image négative que renvoie le quartier, des enfants, des jeunes et moins jeunes, des hommes et des femmes ont librement exprimé leur joie d'y habiter depuis de nombreuses années. Les émotions exprimées grâce aux mots couchés sur le papier ont dévoilé des histoires riches et insoupçonnées.

La réalisation du projet a fait découvrir aux habitants qu'ils avaient aussi droit à la parole et qu'eux seuls pouvaient changer l'image de leur quartier en en parlant. Ils se sont sentis capables de réaliser une action littéraire alors que certains d'entre eux souffrent d'illettrisme. On leur a fait confiance, ils ont été coopératifs et ils se sont surpassés. C'est le début d'un changement tant personnel que collectif à l'image des travaux de réhabilitation en cours dans le quartier.



Murs d'expression libres végétalisés

CONSEIL CITOYEN DE DRAGUIGNAN (VAR)

Contact : Isabelle Iacopini - iacopiniisabelle@hotmail.fr

Kézako ?

Rien de bien compliqué. Sur des grands panneaux, des portraits en noir et blanc. Mis à l'honneur, les habitants du quartier, les commerçants ou les bénévoles qui œuvrent dans le centre-ville de Draguignan. Sur l'initiative de plusieurs habitants, associations et professionnels, ayant le lien social pour cheval de bataille, ces installations contaminent les murs de la ville, rue de la Blancherie et place de l'Observance. Au-dessus, des lettres végétales, faite d'épis de blé, qui dessinent les mots "je suis tu es nous sommes". Au-dessous, des espaces blancs, destinés à être noircis par la population. L'idée est de permettre aux habitants de s'approprier le quartier.

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Draguignan compte 37 501 habitants sur près de 54 km². 36% de sa population a moins de 30 ans et 25% plus de 60 ans dont 10% a 75 ans et plus. La répartition

homme/femme est de 47% d'hommes et 53% de femmes. Le nombre d'enfants de 0 à 14 ans est de 6 628 et de 6 805 pour les 15 à 29 ans. En matière d'habitat, la ville compte 19 250 logements dont 86,5% de résidences principales et elle concentre un parc vacant de 2 000 logements soit 10,4%. En matière de revenus, le revenu net déclaré par foyer fiscal est de 23 407 € en moyenne et la médiane du revenu fiscal est de 18 339 €. En matière de dynamique d'emploi, l'emploi total au lieu de travail est de 16 574. Le taux d'activité des 15 - 64 ans est de 69,7% et celui du chômage des 15 - 64 ans de 14,7%. Ce dernier est de 13,1% pour les hommes et de 16,3% pour les femmes. La part des femmes parmi les personnes en recherche d'emploi est de 54,4%.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

- Agir pour l'amélioration de l'environnement urbain.
- Favoriser la pleine intégration des habitants dans leur unité urbaine, notamment leur mixité fonctionnelle et urbaine et

la mixité de leur composition sociale.

- Promouvoir le droit à un environnement sain, propre et de qualité.
- Reconnaître et valoriser l'histoire, les liens et la mémoire des quartiers.
- Concourir à la politique d'intégration et à la lutte contre les discriminations dont sont victimes les habitants des quartiers défavorisés, notamment celles liées au lieu de résidence et à l'origine réelle ou supposée.
- Ouvrir un dialogue avec les élus, les institutions, et les différents partenaires pour garantir des actions efficaces, citoyennes et fédératrices.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Réalisation de 250 clichés photographiques des habitants, professionnels, bénévoles.

Ateliers séances photos, adultes et enfants. Les Dracenois s'affichent tous les samedis matins dans les rues, chez les professionnels eux mêmes, sur les marchés... Création des écritures végétalisées. Ateliers adultes et enfants - Je plante mes mots - les mercredis après-midis et les samedis matins dans les espaces publics du Centre Ancien de Draguignan (placettes, rues...). La livraison de l'œuvre est prévue courant 2019/début 2020.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Étapes du projet :

- Récolte des signatures dans le quartier et pétition en ligne pour soutien au renouvellement des l'action

Murs d'expression libre végétalisés.

- Mise à jours des dossiers techniques.
- Renouvellement ateliers.

Partenaires du projet édition 2019/2020 :

- Conseil Citoyen
- Collectif d'habitants Dragounets Et Co
- CATU Collectif d'Art Textile Urbain Draguignan
- d'autres partenariats sont envisagés

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

L'objectif de participation des habitants dans les nouveaux contrats de ville et les projets de renouvellement

urbain relevait d'un enjeu fort de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine adoptée le 21 février 2014 dont l'article 1er précise que « la politique de la ville s'inscrit dans une démarche de co-construction avec les habitants, les associations et les acteurs économiques, s'appuyant notamment sur la mise en place de conseils citoyens, selon des modalités définies dans les contrats de ville, et sur la co-formation. ».

L'émergence des conseils citoyens est suffisamment récente pour qu'il existe une tendance à la comparaison, un besoin pour chacun de se situer.

Par ailleurs la jeunesse des conseils citoyens induit forcément l'existence de fondements (fonctionnement, rôle, légitimité, reconnaissance mutuelle, etc.) qui restent encore à ce jour à consolider, voire pour certains, et sous certaines dimensions, à construire.

L'exemple des « Murs » le montre : la démocratie participative a trouvé dans l'urbanisme son territoire d'expression naturel. C'est à l'échelle locale que les citoyens entendent désormais apporter leur pierre à l'édifice. Pour la période 2017/2018 la participation des habitants, des professionnels et des associations, a été concrète, efficace et conviviale. Désireux d'inscrire le projet dans la durée, le Conseil Citoyen a relancé le projet afin de pérenniser l'action. Cette deuxième phase est caractérisée par le changement de l'animation du Conseil Citoyen.



Développer une citoyenneté active



Au plus près de notre contrat de ville

CONSEIL CITOYEN DE CHALONS EN CHAMPAGNE QUARTIERS SUD ET OUEST (MARNE)

Contact : Alexis MICHEL – education@laligue51.org

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Comme tous les quartiers prioritaires de la ville, nos territoires regroupent des populations fragilisées possédant des revenus faibles et ayant parfois des

freins qui les empêchent d'accéder facilement aux services de proximité proposés. Nos quartiers sont assez étendus et la dynamique de rénovation urbaine est soit encours soit terminée.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Voici les spécificités des deux QPV :

Le Quartier prioritaire Sud (dit Verbeau) est relativement ouvert sur le reste de la ville et doté

d'une situation privilégiée, proche du centre-ville et de la zone commerciale. Afin de mettre en valeur et redynamiser le quartier une opération de rénovation urbaine est en cours avec une redéfinition de l'espace et l'intégration d'équipements publics adaptés.

Le Quartier prioritaire Ouest (dit Rive gauche) est composé de 3 entités: le quartier Orléans proche de la gare et du centre-ville, le quartier de la Bidée avec ses équipements neufs issus de la première phase de rénovation urbaine et le quartier du Mont-Saint-Michel en limite de la ville est relativement enclavé.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

La population de notre quartier n'a pas facilement accès aux ressources de son territoire par manque d'information et de mobilité

ce qui ne lui permet pas de sortir et de s'enrichir dans des actions à dimension sociale, culturelle, de loisir ou sportive. Ainsi que par les projets portés par les associations et les institutions de notre territoire, notamment dans le cadre du contrat de ville. L'avis des

habitants est nécessaire pour une meilleure cohérence entre les projets portés et les besoins du quartier, c'est pourquoi notre projet est fondamental.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Ces actions sont mises en place en lien étroit avec la communauté d'agglomération de Chalons en Champagne (Chalons

Agglo), le centre social dans lequel se passe l'ensemble de nos réunions et les partenaires qui portent les projets dans le cadre du contrat de ville. Nous recevons un accompagnement de la part de la Ligue de l'enseignement de la Marne autour de l'animation de notre conseil. Dans le cadre de l'étude des dossiers, nous avons à notre disposition des documents (note de cadrage, résumé des projets, budgets prévisionnels des actions) pour rendre un avis sur leur cohérence.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Nous constatons qu'il est difficile pour les structures de notre territoire de mettre en place des actions qui s'inscrivent autour des

enjeux de santé et de vie économique de notre territoire. Nous savons maintenant que les projets portés par ces structures ne sont pas une fin en soi et doivent s'inscrire dans le temps et dans des logiques partenariales fortes. Nous voyons également qu'il est difficile de mobiliser des habitants autour de ces enjeux du fait de leur technicité. Même si les finalités restent tout à fait concrètes pour la population. Nous avons pu prendre conscience de l'ampleur du travail que requiert la mise en place de projets de qualité. Nous avons développé un regard plus aiguisé et une meilleure expertise sur la mise en œuvre des actions.



Mise en œuvre d'une « maison de la culture citoyenne »

CONSEIL CITOYEN DE PERSEIGNE - ALENÇON (ORNE)

Contact : Dominique GUERLOTTE - domguer@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Un quartier de la ville d'Alençon composé de plus de 40 nationalités ; un quartier-monde fier de sa diversité de sa jeunesse ; 40 % de jeunes de moins

de 25 ans. Un quartier ayant bénéficié de réaménagements urbains importants ; doté des services publics et sociaux (bientôt un pôle de santé) répondant aux besoins citoyens des habitants du quartier de Perseigne et limitrophes. Un quartier chaleureux et accueillant.

Des habitants débordant de talents et d'imagination, aux savoir-faire nombreux, capables de s'autodéterminer, de porter leur projets d'avenir et de les réaliser.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Au manque d'un lieu identifié pour le Conseil Citoyen, d'un espace dédié permettant la circulation libre et régulière de la pensée, de l'expression démocratique des

habitants. L'absence d'un espace public convivial et convergent pour tous les habitants, toutes générations prises en compte ainsi que leur diversité culturelle. Le besoin d'un espace suscitant des vocations, favorisant la créations au service de l'imagination et du talent des habitants. Un espace ressource innovant visant faire émerger les projets et participant de leur réalisation ; un espace culturel pour le cœur battant et généreux du quartier de Perseigne et des quartiers limitrophes de la villes auquel il sera lié.

Le Quartier prioritaire Ouest (dit Rive gauche) est composé de 3 entités: le quartier Orléans proche de la gare et du centre-ville, le quartier de la Bidée avec ses équipements neufs issus de la première phase de rénovation urbaine et le quartier du Mont-Saint-Michel en limite de la ville est relativement enclavé.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Un accord cadre des Conseils Citoyens Perseigne et Mantelets / Haut-Eclair, portant sur la mise en œuvre de la Maison de la

Culture Citoyenne avec la contribution de son collègue « associations et acteurs économiques » ; une feuille de route de la mise en œuvre de la Maison de la Culture Citoyenne.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

L'action en cours, inspirée des habitants, fait l'objet de réflexions mûries, d'études et de la rédaction d'une proposition

synthétique présentant le projet. Ce travail a été élaboré et préparé en commission Culture et Communication du Conseil Citoyen de Perseigne, à l'initiative de membres habitants du quartier. Ce grand Projet a été présenté en séance plénière du Conseil Citoyen Mantelets / Haut-Eclair le 5 février 2019 et fait l'objet d'un vote de principe sur la mise en œuvre des différentes étapes ou modules composant la Maison de la Culture Citoyenne, à l'unanimité des membres présents.

**QUELLES LEÇONS
AVEZ-VOUS
TIRÉ DE CETTE
EXPÉRIENCE ?**

Combien l'initiative citoyenne lorsqu'elle est entendue, mise en œuvre, aidée et protégée peut révéler la richesse d'un

quartier, ses ressources, ses atouts et le sortir des difficultés auxquelles on l'aurait attaché bien souvent par méconnaissance, manque de reconnaissance et par erreur de jugement. Le Conseil Citoyen peut porter, développer ces initiatives et veiller ce que la confiance et la bienveillance demeurent les qualités accompagnant ces projets valorisants la vie et le cadre de vie des habitants du quartier. Par ailleurs, le Conseil Citoyen de Perseigne, par l'exercice démocratique conscient de ses prérogatives, fort de son collège d'associations et d'acteurs de l'économie, sera en mesure de répondre et de présenter son grand projet de Maison de la Culture Citoyenne aux prochains appels projet 2020-2021 de la Politique de la ville d'Alençon.



Rencontres intercommunales des habitants de Bagnolet et Montreuil

CONSEILS CITOYENS DE LA NOUE DE BAGNOLET ET DE MONTREUIL (SEINE-SAINT-DENIS)

Contact : Mariana Zarouba - mariana.zarouba@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Notre quartier est un QPV sur 2 communes avec un Plan de Rénovation en cours pour le PNRU 1 à Bagnolet et le PNRU 2 du côté de Montreuil. Le PNRU 2 est

à venir du côté de Bagnolet. Nous avons des très grosses difficultés à être considérés par les 2 municipalités, que nous dénonçons depuis 2 ans, sans aucun résultat. L'ignorance du Conseil citoyen par les municipalités, censées travailler en co-construction avec nous a un effet dévastateur sur les membres motivés, qui abandonnent au fur et à mesure, car toute l'énergie se dépense à se battre pour se faire entendre, se faire considérer et faire respecter la loi 2014 par les élus de Bagnolet et de Montreuil.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Le problème principal identifié pour nos 2 CC est le fait que les municipalités de Bagnolet et de Montreuil ignorent les CC et bafouent la LOI de 2014 régissant le co-construction.

Les municipalités ignorent les demandes du CC, les lettres recommandées, les mails et toute forme de communication possible, susceptible de mettre en place une réelle co-construction.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Cette action a été initiée en Février 2019 avec le lancement du Grand Débat National, auquel nous avons participé le 27 Février 2019

sur le thème de la démocratie participative. La rencontre du 7 Mai 2019 en est la suite, ou nous allons faire le point sur les actions des CC Bagnolet & Montreuil et les résultats obtenus. Une autre rencontre est prévu le 26 Juin 2019, une autre en septembre 2019.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Les membres des 2 Conseils Citoyens ont décidé de travailler ensemble, car nous habitons un seul et même quartier sur 2 communes,

avec un PNRU commun. C'est d'ailleurs ce qui est demandé aux municipalités, de collaborer ensemble, or il n'y a rien. Les habitants ont décidés de s'adresser aux 2 municipalités d'une voix commune. A ce jour, nous ne sommes toujours pas entendus.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Nous avons compris que les municipalités de Bagnolet et de Montreuil ne respectent pas la loi régissant le fonctionnement

du CC, jouent à épuiser les membres des CC par l'ignorance et le déni des demandes des habitants, et se moquent haut et fort de leurs obligations légales.

Nous allons donc continuer à nous rencontrer entre les habitants des 2 communes pour dénoncer publiquement cette mascarade de démocratie participative.

Malgré nos écrits aux municipalités, aux ministères, à l'est ensemble et aux élus, les membres du conseil citoyen de Bagnolet, comme ceux de Montreuil ne sont pas invités aux comité de pilotage et comité techniques du PNRU depuis juin 2018, sans aucune autre explication.



Organisation d'une soirée « la politique de la ville : qui fait quoi ? »

CONSEIL CITOYEN DE CHATEAUROUX (INDRE)

Contact : Sandrine EMMANUELLI - conseilcitoyen.chateauroux@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Le conseil citoyen de Châteauroux concerne trois quartiers prioritaires. Ces trois quartiers ont des caractéristiques géographiques bien différentes.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Un cadre national fixe les grands principes de l'instance, qu'il paraissait opportun de décliner localement. Aussi, pour renforcer les liens et la lisibilité entre le conseil

citoyen et les différents acteurs que sont l'état, la collectivité, la FOL qui soutient l'animation de l'instance et l'ACGCS qui la porte juridiquement, un document de référence local a été rédigé. Formalisant une logique d'action commune et cohérente pour l'ensemble des territoires, ce texte pose les bases d'un fonctionnement partenarial et décrit les moyens dédiés à l'accompagnement, l'animation et la formation de l'instance. Toujours dans le but de créer des liens entre le conseil citoyen et les acteurs de la politique de la ville ainsi que de se faire connaître, il est proposé une signature officielle du cadre de référence local, en présence de l'ensemble des acteurs du Contrat de ville, en décembre 2018.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Cette signature sera précédée, d'une animation autour d'un jeu « Qui fait quoi ? Les 8 familles des acteurs du Contrat de ville ».

Celui-ci a été créé par Villes au Carré, avec le cabinet AUCI et le CGET. Il aborde simplement les dynamiques complexes du contrat de ville, les rôles et postures des conseillers, et fait partie d'un coffret de trois jeux « Avec nous ! Le rôle des conseils citoyens dans la politique de la ville ».

Les signataires et les structures qui interviennent dans le contrat de ville sont très nombreux. Le jeu Qui fait quoi ? Le jeu des 8 familles du contrat de ville vise à poser des premiers repères. À la fin du jeu, les joueurs :

- sauront identifier les principaux référents politiques de la ville et leurs rôles, à savoir : le chef de projet du contrat de ville, le délégué du préfet et l' élu en charge de la politique de la ville ;
- apprécieront les spécificités de chaque famille : les initiateurs, les décideurs, les financeurs, les coordonnateurs, les concepteurs, les réalisateurs, les usagers et les évaluateurs.
- comprendront mieux qui sont les principaux signataires et acteurs du contrat de ville
- auront évoqué les noms des interlocuteurs qu'il y a derrière chaque structure mentionnée.
- saisiront qu'un même acteur peut appartenir à plusieurs familles, et que son rôle peut être différent selon la thématique du contrat de ville que l'on étudie ou d'un contrat de ville à l'autre.
- se seront interrogés sur la place du conseil citoyen parmi les familles proposées.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Nous avons pu mettre l'action en place grâce au service Politique de la ville et à sa chargée de mission, à l'animatrice du conseil citoyen salariée de la Fédération des Organisations Laïques de l'Indre, à la DDCSPP, à la déléguée au Préfet dans les quartiers et aux directeurs des différents directeurs de l'ACGCS (Association qui porte juridiquement le conseil citoyen).

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Une vingtaine d'acteurs de la politique de la ville, les signataires du cadre de référence local, l'ensemble des membres du conseil citoyen étaient présents.

Nous envisageons de rencontrer, lors d'un deuxième rendez-vous, les acteurs et animateurs des QPV. Les objectifs seraient de savoir quand, comment, pourquoi inviter ou solliciter le conseil citoyen, de créer du lien entre les acteurs et les membres, d'informer sur le rôle, les missions et le fonctionnement du conseil citoyen et de mobiliser pour le collège "acteurs" de l'instance.

Nous allons, à la rentrée, travailler avec un média alternatif local à la conception d'un clip de présentation du conseil citoyen qui sera présenté lors de cette soirée.



**Mettre en place
de nouveaux services**



Action informatique

CONSEIL CITOYEN DU PLATEAU - RIS-ORANGIS (ESSONNE)

Contact : Louisia JABOL - ccpro91130@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Le Quartier Politique de la Ville du Plateau – Ferme du Temple (QPV) compte 5 166 habitants et correspond aux secteurs de la Ferme du Temple, de la Marie Blanche,

et à une partie du quartier du Moulin à Vent (côté centre commercial).

L'autre partie du quartier du Moulin à Vent et le quartier d'Orangis (ancienne Zone Urbaine Sensible) ainsi que les 3 îlots « Contrat Urbain de Cohésion Sociale » (Rénovation, Gare et Oiseaux) sont désormais des « quartiers de veille ».

Concernant le paysage territorial, la Nationale 7 constitue une frontière géographique importante, entraînant des difficultés en matière de mobilité entre le haut et le bas de la Ville de Ris-Orangis. L'avenue Pierre Brossolette représente pour le quartier prioritaire un obstacle géographique également conséquent, scindant le quartier prioritaire en deux parties : le secteur du Plateau (patrimoine Essonne Habitat) et le secteur de la Ferme du Temple (patrimoine privé en copropriété). Au regard de ces enjeux de mobilité, il est nécessaire de maintenir et d'accompagner une offre de proximité, adaptée aux besoins des habitants : antennes de proximité, accès aux droits et à la médiation, accès aux soins, espaces numériques de proximité, etc.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

L'action « petits pas vers l'informatique », mise en œuvre par le Conseil Citoyen du Plateau de Ris-Orangis, répond à plusieurs constats.

Tout d'abord, si l'utilisation de l'ordinateur et d'Internet progresse, un tiers de la population n'est toujours pas équipée. Deux types de fractures numériques sont observés dans la population dans la possession des outils, mais également dans leur usage. En effet, 20 % de la population se déclare

dans l'incapacité de télécharger ou de remplir un formulaire à partir d'un ordinateur et 15 % de la population ne bénéficie pas d'un accès Internet. Cette fracture numérique représente un frein important pour les populations, notamment les personnes issues des quartiers prioritaires. Lutter contre cette fracture numérique implique donc d'agir sur deux volets. Il convient tout d'abord de permettre à la population d'avoir accès aux outils numériques, mais il s'agit également d'accompagner les personnes dans leur utilisation, en particulier celles qui sont le moins à l'aise avec l'environnement numérique. Par ailleurs, la Ville de Ris-Orangis compte plusieurs espaces proposant un accompagnement et un accès aux outils numériques. Cependant, certains de ces espaces restent encore peu identifiés par les habitants du quartier prioritaire souhaitant bénéficier d'un accompagnement. Le Conseil Citoyen du Plateau de Ris-Orangis a ainsi réalisé un diagnostic de l'offre du territoire rissois afin de proposer aux habitants un accompagnement adapté. Ainsi, l'idée a été de créer une coordination des acteurs proposant des ateliers numériques afin de lutter contre l'illectronisme et favoriser les démarches de parcours des publics.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Après avoir signé une convention partenariale avec la MJC de Ris-Orangis, le Conseil Citoyen propose tous les lundis après-midi,

de 14h à 16h, des ateliers informatiques au sein du Moulin Monde afin d'accompagner le public à l'utilisation de l'ordinateur et d'Internet pour une gestion autonome dans leurs démarches administratives. Le Moulin du Monde est un local partagé implanté au cœur du quartier prioritaire. L'objectif est de construire un projet commun entre tous les acteurs présents au sein de la structure afin d'apporter aux habitants une offre de proximité répondant à leurs besoins.

Les ateliers numériques sont assurés à ce jour par la Vice-Présidente du Conseil Citoyen et accueillent en moyenne une dizaine de bénéficiaires. Au regard de la forte demande et des nombreux besoins identifiés sur le territoire, le Conseil Citoyen du Plateau de Ris-Orangis souhaiterait développer son action ainsi que son ingénierie. Ainsi, dans le cadre de cette démarche de développement, le Conseil Citoyen du Plateau de Ris-Orangis, par le biais du réseau Politique de la Ville, s'appuiera prochainement sur le centre de formation EvryWare, spécialiste grâce à son expertise des formations courtes en bureautique. L'objectif est de s'appuyer sur de jeunes stagiaires en formation afin de venir en appui au Conseil Citoyen pour encadrer et animer ces permanences informatiques sur le territoire de Ris-Orangis.

Par ailleurs, une rencontre a été organisée avec l'espace information et accompagnement des jeunes de la Ville de Ris-Orangis pour créer du lien intergénérationnel entre le Conseil Citoyen et le dispositif « bourse au permis ». La bourse communale au permis de conduire est destinée à aider les jeunes âgés de 18 à 25 ans, s'ils ne disposent pas de ressources personnelles ou familiales suffisantes pour financer leur préparation au permis de conduire. L'objectif de la bourse au permis consiste à établir un partenariat entre les municipalités, les jeunes, les associations et les écoles de conduite. La municipalité prend en charge une partie du coût de la formation du permis de conduire, dans la mesure où le demandeur a besoin du permis de conduire afin d'exercer une activité professionnelle. Les jeunes désirant bénéficier de la bourse, outre leur demande auprès des organismes municipaux, s'engagent à exercer une activité d'intérêt collectif au sein de la municipalité ou de structures associatives, pour une durée de 60 heures. Ainsi, pendant plusieurs mois, Christelle, jeune rissoise bénéficiant du dispositif « bourse au permis », a pu encadrer et animer différents ateliers informatiques.

Le Conseil Citoyen du Plateau de Ris-Orangis a également rencontré le jeudi 18 avril 2019 les acteurs locaux proposant des permanences informatiques. Les objectifs de cette première rencontre étaient de réfléchir à une stratégie d'accueil et d'orientation des publics. Les échanges ont permis de réfléchir à une coordination des acteurs proposant des ateliers numériques afin d'accompagner au mieux le public bénéficiaire. Suite à ce travail de diagnostic, les membres du Conseil Citoyen du Plateau de Ris-Orangis souhaiteraient bénéficier d'un espace numérique à l'échelle de la Ville afin de développer l'offre existante et lutter davantage contre la fracture numérique.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Au stade actuel de notre projet, nous tirons une satisfaction au regard du nombre de personnes que nous avons pu accompagner dans leur démarche. Nous avons pu voir la nécessité de développer des partenariats avec d'autres structures et organisations afin de bénéficier de moyens complémentaires. L'idée de départ a besoin d'être étoffée pour répondre aux besoins de la population fréquentant les ateliers informatiques, d'où la nécessité d'associer d'autres structures et organisations. Et en un mot, une action vu de façon microscopique est souvent un tremplin, une passerelle voir un détonateur pour déboucher sur une action plus globale à l'échelle de la ville, et ainsi vivre une aventure humaine et citoyenne.



Boîte à lire

CONSEIL CITOYEN DE LA GABELLE - FRÉJUS (VAR)

Contact : Mohammed ABAKKALI - cc2frejus@hotmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Le quartier de La Gabelle est mitoyen du centre-ville de la commune de Saint-Raphaël. Ce quartier a un périmètre plus réduit que celui de l'ancienne«

ZUS La Gabelle » et est principalement composé des trois copropriétés GALLIENI (8 bâtiments, 18 entrées, 272 logements), Valescure 1 (7 bâtiments, 13 entrées, 168 logements) et Valescure 2 (5 bâtiments, 9 entrées, 147 logements) avec environ 575 copropriétaires (317 bailleurs, 258 occupants), qui jouent un rôle de parc social de fait, ainsi que de la cité Antoine CAIRE (36 logements gérés par Var Habitat), qui ne connaît pas de problèmes particuliers, avec une population stable de salariés et de retraités et dont les appartements plutôt grands et bien agencés, permettent, selon le bailleur, de conserver les locataires dans la durée.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

La cité de la Gabelle, construite au début des années 60 en accession à la propriété, présente une forte identité communautaire de populations d'origine

maghrébine. Le quartier fonctionne un peu en autarcie avec une réhabilitation des copropriétés qui n'a pas réduit l'effet d'enclavement social. Le repli de la vie de la cité sur elle-même s'explique par la fonction d'accueil de populations plutôt pauvres, et par la typologie de l'habitat. C'est un quartier qu'on contourne par une voie de circulation.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Nous avons réalisé une collecte de livre afin de réaliser une boîte à lire. C'est une petite bibliothèque de rue où

chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture. C'est aussi un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage une économie du partage et du don et développe une démarche écocitoyenne. En déposant ou en empruntant un livre dans une boîte à lire, vous lui donnez une seconde vie, tout en respectant l'environnement.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Nous sommes allées chercher les livres chez des habitants du quartiers.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Nul besoin de s'inscrire, de s'abonner, de respecter des horaires bien précis... Les livres sont désormais en accès libre, dans

l'espace public, gratuitement et 24h sur 24. Les habitants qui font vivre la boîte rivalisent d'idées et d'ingéniosité pour rendre la culture et particulièrement la lecture, à la portée de tous.



Don de sang

CONSEIL CITOYEN DE MONS EN BAROEUL (NORD)

Contact : André PORREYE - andpoyer@bbox.fr

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Notre ville de Mons en Baroeul avoisine à ce jour les 23000 habitants, Dans les années 1970, il y a une grande demande d'urbanisation. Mons en

Baroeul fait partie des zones à urbaniser en priorité (ZUP) et cela donne un grand quartier du nom de "Nouveau Mons". Au fil du temps, la multiplication des usures de toute nature oblige à faire de grandes rénovations, c'est l'ANRU 1.

Le quartier prioritaire, déjà rénové en partie par l'ANRU 1, attend les rénovations de l'ANRU 2 qui vont bientôt commencer, afin de rendre une vie plus agréable à ses habitants.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Notre idée de relancer le don du sang. Sur les conseils de Madame Sylvie Despret de l'Établissement français du sang (EFS), cela sera organisé sous forme d'une journée citoyenne,

pour contribuer aux rencontres des Monsois du quartier prioritaire, pour montrer qu'ils peuvent être utiles à sauver des vie, quelle que soit leur origine, leur situation professionnelle, leur niveau d'études, etc. Une certaine convivialité sera de mise pour cette journée citoyenne du 19 Juin 2019 dans la grande salle du Fort de Mons en Baroeul.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Cette journée consistera à récolter le maximum de dons de sang pour remonter les stocks insuffisants à ce jour.

Cette opération se passera dans la grande salle des fêtes de la ville pour avoir toute la place nécessaire à la fois pour:

- la réception des donneurs
- le passage devant les docteurs
- le don par lui même
- le service collation après le don
- les animations durant toute la journée (secourisme, gymnastique, musique, twirling-club).

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Nous avons mis en place cette action en s'adressant aux services de l'EFS de Lille, grâce à Monsieur Francis Micmande (ancien de l'EFS), qui nous a mis en contact avec Madame Sylvie Desprets de l'EFS.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Un bilan très positif: l'EFS tablait sur un nombre de prélèvements de 110 à 120 et nous avons finalement 188 donneurs incluant 74

nouveaux, c'est donc une réussite pour une première fois.

Suite a cette journée mémorable, pour 2020, deux dates sont maintenant retenues, les mercredi 22 janvier et mercredi 17 juin.



Création d'un garage social et solidaire

CONSEIL CITOYEN DE FAMECK (MOSELLE)

Contact : Nadine MOUGIN - citesocialefameck@wanadoo.fr

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

- Le QPV se situe dans une commune périurbaine.
- Un chômage important qui génère des difficultés sociales lourdes et disparates sur le territoire.
- Un phénomène de paupérisation qui s'accompagne d'un processus de vieillissement.
- Une situation de tensions accrue entre les personnes sur le quartier et dans le lien aux acteurs.
- Un atout majeur : des acteurs nombreux et travaillant ensemble, des équipements, des structures mais aussi des commerces...
- Nécessité à tirer parti de ce potentiel et des attentes exprimées par les publics.
- La question de la violence, des comportements inadaptés (non-respect, sexisme...) semblent devoir constituer un axe de travail.
- Un enjeu majeur : l'emploi dans une logique d'accompagnement des publics.
- L'absence de mixité, la non-maîtrise de la langue apparaissent également comme des difficultés.
- Problèmes de mobilité, les transports en commun ne sont pas très développés et les familles n'ont pas toujours les moyens de réparer leurs véhicules.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

La création du garage social et solidaire répond à 2 problématiques vécues sur le quartier : la mobilité et la précarité.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

La création d'un garage social et solidaire à la jonction de 2 QPV (Fameck et Uckange).

Il est situé à la frontière

entre les deux seules villes de la Communauté d'agglomération de la vallée de la Fensch (Uckange et Fameck) qui ont un QPV.

La direction du centre social ainsi que les membres prennent les décisions stratégiques en réunion des Conseils Citoyens et plusieurs membres accompagnent le directeur de manière quasi hebdomadaire dans le pilotage du garage social et solidaire. Le fonctionnement est relativement simple, en amont nous avons rencontré l'ensemble des travailleurs sociaux, CCAS, CMS et AIE du territoire afin de leur présenter le projet. Ces travailleurs sociaux, quand le besoin s'en fait ressentir, s'assurent que les personnes soient bénéficiaires des minimas sociaux (ASS, RSA, AAH, ASPA, QF < 600€) en remplissant un bon de prescription et orientent vers le garage. Le garage prend le relais comme un garage classique (prise de RDV, diagnostic, commande des pièces et réparation) à la seule différence que les pièces sont revendus à prix coûtant et que la main-d'œuvre est 50 à 60 % moins chère que dans un garage classique. Ce qui permet aux usagers dont les revenus sont modestes de limiter les dégâts et de ne pas trop déstabiliser le budget mensuel.

L'ensemble des collectivités territoriales nous accompagnent : Sous-préfecture par de l'aide aux postes (PEC, adulte-relais), CGET-Contrat de ville, fond de revitalisation, Région Grand-Est, Département de la Moselle, Communauté d'agglomération du Val de Fensch et Fondation PSA/Peugeot. Le tout pour un budget d'environ 135 000 €.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

En concertation avec les élus et les partenaires (AIE) du territoire et avec le soutien des collectivités (Conseil Départemental

de la Moselle, EPCI CAVF, Région Grand-Est, Sous-Préfecture de la Moselle, Commune de Fameck) nous avons créé ce garage.

Suite à un diagnostic territorial faisant état de problématiques liées à la mobilité (territoire périurbain où les transports en commun ne sont pas suffisamment développés notamment sur des horaires atypiques, difficultés de se déplacer entre la vallée de l'Orne et la vallée de la Fensch...) et à l'environnement (mécanique sauvage avec son corollaire de pollution sonore et environnementale, voitures ventouses...). Suite à ces observations, le conseil citoyen a souhaité se rendre utile en proposant une solution qui allait répondre en partie à ces problématiques.

Suite à ces constats, nous avons construit un PowerPoint et ensemble avons rencontré l'ensemble des financeurs potentiels pour présenter le projet. Au bout d'environ 12 mois, le travail commence à porter ces fruits et nous pouvons envisager la recherche de locaux, de professionnels et d'équipements nécessaire à la création d'un garage social capable d'effectuer tous types de réparations de manière professionnelle.

En ces périodes de baisses de dotations mener un projet de la sorte n'est pas une mince affaire. Pour autant, l'Etat par l'intermédiaire du sous-préfet et de son délégué a cru en ce projet et nous a soutenus.

Depuis 7 mois le garage social et solidaire a ouvert ses portes et apporte une réponse concrète aux usagers (plus de 250 réparations).

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

La volonté et la motivation exprimées par le conseil citoyen de vouloir répondre de manière concrète à des problématiques vécues par

certaines habitants du QPV auront permis de faire aboutir ce projet.

Les gestes qui sauvent

CONSEIL CITOYEN DE TOMBOLO CITY - SAINTE-MARIE (LA MARTINIQUE)

Contact : Maryse BEDOT - maryz.bedot972@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

- Le taux de chômage très élevé.
- Un taux de seniors très dominant.
- Des habitats non adéquats pour certains seniors

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

- Former les habitants sauveteurs et (référents) qui viendraient en aide aux habitants en attendant les secours.
- L'insécurité aux étages si un tremblement de terre car

la majorité des seniors résident à l'étage.

- Immeubles anciens avec escaliers, réel danger si catastrophe.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Dans le cadre de cette action une formation aux gestes de premier secours a été mis en place en faveurs des habitants jeunes et

moins jeunes afin qu'ils puissent venir en aide aux seniors si une catastrophe survenait. La formation qui a été proposée dans le cadre de l'appel à projet 2018 par le conseil citoyen, émane du projet "Vivre ensemble à cité Etoile". Il a reçu le label 40 de la politique de la ville et s'est déroulée sur deux sessions du 24 au 26 octobre 2018 et du 09 au 11 janvier 2019 avec un taux de 18 participants sur 20 tous issus du QPV. Elle s'est tenue à son siège de la halte Junior de 18 à 20h et à été dispensée par les sapeurs-pompiers de Sainte-Marie.

Les habitants se sont formés afin de porter secours aux habitants de leur quartier, si un danger ou un accident domestique survenait. Vue la configuration géographique de celui-ci, ils veulent être prêt à intervenir en attendant les secours. Afin que la relève soit assurée, nous avons proposé aux collégiens de s'inscrire à cette formation, car on suppose qu'à tout âge on peut sauver ou venir en aide à quelqu'un en difficulté.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

- Cette action a été mise en place avec la collaboration d'un membre du conseil après avoir fait un constat et de l'utilité de cette

formation.

- L'action a été mise en place en partenariat avec les pompiers de la commune.
- A l'issue nous avons remis les certificats de fin de session.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

- Au début nous pensions que les candidats n'allaient pas répondre à la proposition. L'objectif a été atteint car nous en attendions 20 et nous en avons eu 18.

- En conclusion, ce fut une bonne expérience.
- Ainsi nous programmerons un deuxième volet avant fin 2019



Mieux communiquer sur le quartier et le conseil citoyen

Animation de réseaux sociaux

CONSEIL CITOYEN DE CHALONS EN CHAMPAGNE QUARTIERS SUD ET OUEST (MARNE)

Contact : Alexis MICHEL – education@laligue51.org

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Comme tous les quartiers prioritaires de la ville, nos territoires regroupent des populations fragilisées possédant des revenus faibles et ayant parfois des freins qui les empêchent d'accéder facilement aux services de proximité proposés. Nos quartiers sont assez étendus et la dynamique de rénovation urbaine est soit encours soit terminée.

Voici les spécificités des deux QPV :

Le Quartier prioritaire Sud (dit Verbeau) est relativement ouvert sur le reste de la ville et doté d'une situation privilégiée, proche du centre-ville et de la zone commerciale. Afin de mettre en valeur et redynamiser le quartier une opération de rénovation urbaine est en cours avec une redéfinition de l'espace et l'intégration d'équipements publics adaptés.

Le Quartier prioritaire Ouest (dit Rive gauche) est composé de 3 entités: le quartier Orléans proche de la gare et du centre-ville, le quartier de la Bidée avec ses équipements neufs issus de la première phase de rénovation urbaine et le quartier du Mont-Saint-Michel en limite de la ville est relativement enclavé.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

L'information sur notre quartier est peu accessible aux habitants. Celle-ci est très éparpillée et diffusée par un nombre conséquent de structures et via des canaux parfois peu adaptés aux habitudes de vie de nos habitants. Cela rend plus compliqué l'accès, par le plus grand nombre, aux offres d'actions qui sont proposées sur notre territoire. Il nous semble aussi nécessaire de faire mieux connaître notre conseil citoyen et les dynamiques qu'il propose.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Notre conseil citoyen s'est récemment doté d'un espace sur le réseau social Facebook afin de centraliser les informations susceptibles d'intéresser les habitants qui en ont besoin. Nous avons mis en place deux temps de conseils citoyens afin de décider collectivement de l'ossature et des objectifs de notre page Facebook, d'en définir les règles de gestion et de se répartir les tâches pour la faire vivre. Nous n'en sommes qu'au tout début et chacun de nous travaille à l'heure actuelle à nourrir cet espace et à le connecter au réseau d'habitants qu'individuellement nous avons déjà sur nos propres profils. Nous avons également pu créer ensemble un logo représentant nos deux conseils citoyens et leur identité avec l'accompagnement d'un volontaire en service civique.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Nous avons reçu une formation autour des réseaux sociaux et notamment de Facebook par un professionnel mobilisé par l'agglomération. La personne en charge de l'animation de notre conseil auprès de la Ligue de l'enseignement de la Marne a coordonné la méthodologie de définition, de création et d'animation de notre page. Les différents partenaires associatifs et institutionnels doivent maintenant être mobilisés pour nourrir notre page. Un contact avec la radio locale vient de s'établir par son biais.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

C'est le tout début de notre projet. Nous constatons déjà qu'animer un réseau social sans se concerter posent beaucoup de problèmes. Nous devons animer un espace de communication qui soit cohérent et lisible.

Communication et information auprès des habitants

CONSEIL CITOYEN QUARTIERS-OUEST DE SCHILTIGHEIM-BISCHHEIM (BAS-RHIN)

Contact : Elmahdi TNATNI - tnatnielmahdi@yahoo.fr

Le Conseil-Citoyen a trois ans. Fort d'une douzaine de conseillers fidèles et engagés, il atteint une certaine maturité. Durant ces trois ans, les conseillers se sont formés ; ils ont rencontré les partenaires institutionnels ; se sont frottés aux habitants en réunions publiques, en réunions en pieds d'immeubles. Ils ont appris à connaître leur environnement.

Un défaut dans la communication est constaté au sein du quartier autour de l'ensemble des actions qui y sont menées, notamment celles liées à l'emploi, la formation, le renouvellement urbain et l'action du conseil citoyen. Les flyers dans les boîtes aux lettres, les affiches dans les entrées d'immeubles, les rencontres en petits groupes ou en réunions publiques ne suffisent pas à faire circuler l'information, à mobiliser les habitants.

Le conseil citoyen souhaite compléter tous ces efforts et abonder l'information en la répétant avec un dispositif prenant place dans l'espace public, sur le trajet quotidien des habitants, dans quelques endroits stratégiques, des passages obligés dans le quartier. Dans les années 90 existaient des panneaux d'affichages aux pieds des immeubles qui permettaient de partager les informations. Ce mode d'information fonctionnait bien, les gens descendaient en bas de l'immeuble pour s'informer. De plus, ces panneaux constituaient des lieux de rencontre, de discussion, des petites haltes conviviales qui permettait de renforcer les liens, d'engendrer des échanges.

Le Conseil souhaite aujourd'hui réitérer cette expérience. Si les lieux restent à définir, ils seront choisis pour leur caractère passant, propice à une petite halte dans le quotidien (exemples : devant le centre social et familial, devant Albert Camus, devant le 17 Mistral, devant chez OPUS67 ou plus poche du collège, devant l'épicerie « Ecir », dans le secteur des rues Colette et Lamartine, le long de la « ramblas »).

Ce déploiement matériel serait la face visible d'un projet plus prégnant en profondeur. Mise en réseau des acteurs, animation du partenariat, collecte de l'information et sa mise en forme, veille technique et entretien des panneaux, alimentation continue et renouvellement de l'information, temps de présence et d'animation autour des panneaux, autant d'actions susceptibles de décupler l'effet de la démarche.

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Notre QPV souffre d'un déficit d'emploi du à la désindustrialisation massive du quartier.

Le taux de chômage et parmi les plus élevés du

Bas-Rhin. Le revenu médian du QPV est l'un des plus faibles du Bas-Rhin. Les deux communes de Schiltigheim et de Bischheim se trouvent en tête des communes les plus pauvres du département.

Les questions d'emploi et d'insertion figurent en première place, priorité absolue du contrat de ville, déclinée dans une convention territoriale. Les Quartiers-ouest sont classés en géographie prioritaire depuis ses débuts. Un projet de renouvellement urbain y a cours (2016-2024).

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Suite à des rencontres avec les partenaires du contrat de ville lié à l'emploi nous avons fait le constat commun que l'information, lorsqu'elle est désincarnée, ne parvient pas jusqu'aux habitants.

Beaucoup de choses sont mises en œuvre par les acteurs locaux mais les habitants sont plus réceptifs à l'échange, à la rencontre qu'aux modes de communication institutionnels classiques.

Par ailleurs, l'information disponible et relayée n'est pas assez répétée. C'est par la multiplication de cette information qu'elle parvient réellement aux personnes concernées.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

- Association du Conseil Citoyen à l'élaboration de la convention territoriale du contrat de ville ;
- 1 présentation de

l'association et des actions Mobilex (aide à la mobilité)

- 1 présentation de l'association et du programme d'action d'Activ'Action (dynamisation de la période d'inemploi) ;
- 3 rencontres avec la mission locale pour l'emploi des jeunes ;
- 1 rencontre avec la Régie de Quartier des Ecrivains ;
- 1 réunion avec l'Eurométropole pour écrire le projet ;
- 1 présentation au Délégué du préfet qui nous a mise en relation avec le pôle emploi pour les intégrer à la démarche et qu'il nous fournisse notamment des offres à publier.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Action en cours de construction et de développement.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Que l'échange d'idée et de constat entre les partenaires du contrat de ville et le conseil citoyen peut permettre de co-construire des actions de manière efficiente.



7

Mieux communiquer sur le quartier et le conseil citoyen

Édition d'une feuille d'information du conseil citoyen

CONSEIL CITOYEN DE LA PORTE DE VANVES - PARIS

Contact : a.nahmias@optima.tm.fr

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Quartier Porte de Vanves : 11500 habitants. Zone prioritaire de 40 hectares enclavée entre le Boulevard Brune, les voies de chemin de fer et le périphérique. 50

équipements urbains pour 1000 habitants.

2 centres d'animations :

Marc Sangnier et Vercingétorix.

Établissements scolaires :

Cité scolaire François Villon, Collège Giacometti

Écoles élémentaires :

Ocagne, Fournier, Alésia, Rouvier.

Équipements sportifs et de Santé :

Hôpital St Joseph, piscine et stade Didot, EPHAD

Taux de chômage de 15%.

Taux de personnes âgées de 15%.

Taux des familles sous le seuil de pauvreté : 26%.

Bénéficiaire du RSA de 14%.

Taux des moins de 25 ans : 30%.

Taux de sans diplômes : 42%.

Taux de personnes d'origines étrangères : 25%.

Taux de déscolarisation : 20%.

Taux d'ouvriers ou employés : 62%.

Taux de cadres : 9%.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Manque de connaissance du fonctionnement d'un conseil citoyen et des activités socioculturelles qui peuvent être menées au sein du QPV.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Portraits, interviewes, enquêtes, etc.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Nous avons créé un comité de rédaction avec les conseillers citoyens intéressés par ce projet, déterminé les rubriques

permanentes et temporaires et réalisé dans un premier temps un croquis de la maquette. Les articles ont été rédigés ensuite par les membres du comité de rédaction et corrigés par un conseiller citoyen, Pascal Jost.

Ce travail s'est montré plus ardu que l'on ne l'avait imaginé au départ, il s'est étalé sur presque deux mois de temps.

Nous n'avons pas été formé concernant ce projet mais nous avons fait appel pour la trame de la maquette à Emilie Loureiro, la responsable communication du centre Marc Sangnier, partenaire du Casdal 14, l'association porteuse du conseil citoyen et fait appel à la Maison des Impressions, l'imprimeur de Marc Sangnier, pour réaliser l'impression.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Cette feuille d'informations qui a été déposée dans toutes les boîtes aux lettres de la zone a été très bien reçue et a permis de mieux

faire connaître notre conseil citoyen aux habitants et de recruter de nouveaux membres.



Faire reconnaître le conseil dans ses missions afin de pouvoir agir

CONSEIL CITOYEN DE CORBEIL-ESSONNES (ESSONNE)

Contact : bureau@a3ce.org

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

À Corbeil-Essonnes, le Conseil Citoyen rassemble 4 QPV pour 15000 habitants, sur les 51000 habitants que comptent la ville. 1 QPV concerné par un Nouveau

Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) dont le comité d'engagement est prévu en octobre 2019.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Le Conseil Citoyen est créé fin 2015 avec plus de 90 membres, constitué en association, renouvellement début 2019 avec une volonté de simplifier son fonctionnement : 26

membres tirés au sort, simplification des statuts (nb de membres, fonctionnement, suppression du Conseil d'administration au profit d'un bureau plus représentatif de chaque quartier : 6 membres : président, secrétaire, trésorier, et un vice-président représentant chacun des 4 quartiers.

Pourquoi ce projet : le conseil citoyen est une institution définie par la loi sur la politique de la ville, il a un rôle consultatif. Pour que ses avis soient pris en compte, il doit être reconnu à la fois par les habitants et par les institutions (Mairie, Agglo, Préfecture, bailleurs, transporteurs, associations locales, ...). La reconnaissance ne se décrète pas par la loi, mais par les acteurs locaux, en premier lieu les habitants et les élus locaux qui représentent le premier niveau institutionnel. Le bureau A3CE a décidé, dès sa mise en place en février 2019 d'un plan d'action visant à faire reconnaître le Conseil Citoyen de Corbeil-Essonnes, en développant les rencontres avec les habitants et les institutions, afin de porter la parole des habitants avec une légitimité accrue.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Actions mises en place :
• Développement d'une fiche synthétique sur les missions et thèmes du Conseil Citoyen, avec

calendrier des rencontres sur juin 2019, distribuée à 700 exemplaires, ainsi que 5 affiches grand format.

- Mise en ligne sur le site du Conseil Citoyen de Corbeil-Essonnes et sa page facebook.
- Annonces sur les panneaux lumineux de la commune.
- Consigne donnée aux membres d'utiliser le "bouche à oreille".
- Réservation des 4 locaux de rencontres, avec un local dans chacun des quartiers (Maisons de quartiers, relais citoyen, salle de réunion).
- Demande de rendez-vous auprès du maire de la commune par courrier
- Préparation et organisation de chacune de ces rencontres, qui parle, quoi dire, prendre des notes détaillées.
- L'approche naturelle des habitants étant de remonter leur situation personnelle et les problèmes du quotidien, il revient aux animateurs (président et secrétaire), après les avoir écoutés, de faire revenir le débat sur les thèmes du CC (cadre de vie, environnement, éducation/jeunesse, santé, sécurité, culture...) et les replacer dans la perspective du vivre ensemble dans les quartiers et de leurs évolutions, prévues ou attendues. Les habitants peuvent confondre Conseil de Quartier & Conseil Citoyen. Ce point fait l'objet d'une proposition concrète faite au maire et acceptée sur son principe (Pour les QPV, le CC participe au bureau du Conseil de quartier, les comptes-rendus sont échangés ; sur un thème du CC, un élu peut participer à nos réunions de travail, indépendance ne signifie pas non-communication).

- Préparation de la rencontre avec le maire en réunion de bureau, définition de demandes précises et rédaction d'un document de présentation du CC rappelant les actions menées sur les 4 années précédentes, la mission du CC, les attentes vis à vis du maire et des élus, ainsi que les attentes du maire sur le CC.
- Rencontre avec le maire effectuée le 19 juin 2019.
- Rencontre avec les habitants, 135 ont participé les 7, 12, 14, 18 juin.
- Rédaction des relevés des débats de chaque quartier par le secrétaire.
- Renvoyer un remerciement aux participants et les informer de la suite.
- Synthèse des débats, par thème, quartier, ce qui est commun à chaque quartier/spécifique, action à mener en réunion de bureau, juillet, août et septembre.
- Identification des actions présentes dans le contrat de ville, septembre.
- Rencontres avec les décideurs et les professionnels de la politique de la ville, septembre.
- Revenir vers les habitants, septembre/octobre.
- Présence du Conseil Citoyen au forum des associations 7 & 8 septembre.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Les actions ont été décidées au niveau du bureau et menées avec les 6 membres du bureau et également plusieurs

membres de chaque quartier. Ont participé : la déléguée du préfet à la politique de la ville, le chef de projet Politique de la Ville de l'Agglomération, l'équipe municipale en charge de la Politique de la Ville, le maire et son directeur de cabinet, le maire adjoint en charge de la politique de la ville et... 135 habitants.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Ce que le Conseil Citoyen attend de cette action :

- En un 1^{er} temps : Les avis du Conseil Citoyen sont entendus et font l'objet d'une discussion avec l'autorité concernée.
- En un 2^{ème} temps : Le conseil citoyen est sollicité pour avis.

Ce plan d'action sur l'année commence à montrer des premiers signes encourageants :

- Participation des habitants significativement supérieure à des réunions précédentes et très supérieure aux réunions des conseils de quartier.
- Points relevés en nombre et en qualité.
- Écoute du maire (sceptique à priori) et de son directeur de cabinet.
- Apparente conviction que le CC n'est pas impliqué dans une échéance électorale.
- Quelques retours immédiats sur nos demandes.
- Demande en provenance du service de communication de la mairie de participer à des événements publics.

Ce plan d'action nécessite une forte mobilisation et un fort engagement des membres de manière continue sur l'année, mais nous sommes convaincus que la reconnaissance se gagne, elle ne se décrète pas. Cette reconnaissance est un prérequis à la poursuite de l'action du Conseil Citoyen dans l'esprit de la loi 2014 sur la Politique de la Ville. Le président de la République ayant renvoyé, lors du Grand Débat, le fonctionnement des Conseils Citoyens aux maires des communes concernées, il nous apparaît nécessaire de clarifier quelle institution a en charge l'avenir des Conseils Citoyens, le développement d'une forme de démocratie participative en dépend.

Fenêtres d'information citoyenne

CONSEIL CITOYEN « MA CAMPAGNE » - ANGOULÊME (CHARENTE)

Contact : Eric Perrot - perroteric@orange.fr

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Quartier en périphérie de la ville, rénové récemment dans le cadre d'une opération de renouvellement urbain.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

L'action menée répond à une enquête menée auprès des habitants pour connaître leur besoin, leurs inquiétudes :

- l'insécurité ressentie en particulier par les femmes ;
- le manque de professionnels de santé ;
- la mobilité, le déplacement ;
- l'abstention

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Une « Fenêtre » est le nom que nous avons donné à nos rencontres avec les habitants car cela donne une ouverture, plus de

visibilité et de connaissance sur différents sujets.

Concrètement, dans une salle, les chaises sont installées en cercles et un dialogue s'instaure entre des « techniciens » ou des « experts » et les habitants, d'une manière informelle, et petit à petit, lorsque les peurs, les appréhensions, se sont effacées, l'animatrice en vient à la thématique de la réunion. La libre parole est de mise, guidée par l'intervenante.

La première action (ou fenêtre) réalisée sur l'insécurité et la place des femmes dans le quartier fut organisée sous forme de tribune participative. Une trentaine de femmes du quartier étaient présentes.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Pour la préparation, un retro-agenda a été rédigé avec un tableau « qui fait quoi ? ». Deux conseillers citoyens se sont plus

particulièrement investis sur cette action. Nous nous sommes appuyés sur des professionnelles du CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des Familles) et de la MJC de Ma Campagne qui nous a accompagnée.

Pour la communication : affichages dans les associations du quartier, contact avec des professionnels, bouche à oreille, etc.

Une journaliste de la Charente libre était présente et a fait un article dans le journal. Nous n'avons pas rencontré de problèmes particuliers si ce n'est la communication. En effet, seules une trentaine de personnes sont venues.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Une belle réunion où les femmes ont pu s'exprimer librement et sans contraintes. Il s'est avéré que ces femmes avaient

plus d'inquiétudes pour leurs enfants que pour elles.



Guide de l'habitant

CONSEIL CITOYEN DU QUARTIER DE FURTS - FOLSCHVILLER / VALMONT (MOSELLE)

Contact : Gaétan - Tony VECCHIO - audacesadministratif@wanadoo.fr

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Le centre social Marcel Martin, qui porte le Conseil citoyen, est situé au cœur d'un quartier prioritaire politique de la ville avec une particularité d'être

sur le ban de deux communes Folschviller et Valmont. Il s'agit d'un quartier où les habitants se sentent « isolés » « abandonnés ». Avec 4 180 personnes, la population baisse encore sur la commune. Fin 2016, il est compté 29 personnes de moins par rapport à 2015. La population se répartit sur 1 718 foyers. Les quatre écoles de la commune comptent 418 élèves. À l'école maternelle du centre, ils sont 28. À celle des P'tits galibots, ils sont 130. Les deux écoles primaires du Centre et de Musset comptent respectivement 56 et 204 élèves. Le collège Alexandre-Dreux compte 372 élèves. La commune a recensé 49 associations. Les listes électorales mises à jour au 31 décembre font apparaître 2 813 électeurs. Dont 1 450 femmes et 1 363 hommes. L'effectif en personnel de la commune est de 43 agents titulaires.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Le conseil citoyen a identifié un vrai problème en termes d'information pratique de la vie quotidienne. A l'heure de la dématérialisation, la fracture numérique devient de plus en plus pesante

sur le quartier. Trouver ou créer un outil d'information pour les habitants résidents et ou futurs habitants.

Présenter à la fois le conseil citoyen et les atouts du quartier FURST, en particulier :

- Où trouver les services à la personne
- Où trouver les médecins
- Les structures associatives de la ville, du quartier
- Les horaires des écoles
- Etc.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Les membres du Conseil Citoyen ont donc créé une commission pour collecter les informations.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Une commission a été créée avec des partenaires comme une agence de la communication pour créer un outil « pratico-pratique »!

Un guide de l'habitant en partenariat avec le bailleur (anciennement SNI) CDC Habitat, les FPH de Folschviller et Valmont et le Centre Social Audaces's.

Il a été tiré à 3000 exemplaires afin d'être diffusé dans les agences immobilières, les villes, les commerces, les écoles, la maison de la santé, lors des actions du Conseil Citoyen.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Tout le travail effectué autour de ce guide a été très enrichissant. En effet, le guide de l'habitant nous a permis de rencontrer les

habitants de Folschviller/Valmont, et de nous « sortir nous-mêmes de nos méfiances ». Faire un pas vers les autres permet de faire tomber les murs de la crainte des autres.

Cette action a permis à de nombreuses personnes de connaître l'existence du Conseil Citoyen et, de présenter un renouveau au sein du secteur en affichant du dynamisme constructif.

Lors de la distribution, nous avons été agréablement surpris par l'accueil reçu. Les personnes isolées, les habitants ont un besoin de prendre la parole et d'être écoutés. Il y a beaucoup à apprendre de ces rencontres. Des liens entre citoyens qui ne se connaissaient pas, ont été créés grâce à cette rencontre. Cette action a eu également un rôle fédérateur tant au niveau des familles du quartier qu'au sein même du Conseil Citoyen.



L'Écho de Laubadère

CONSEIL CITOYEN DE LAUBADÈRE - TARBES (HAUTES-PYRÉNÉES)

Contact : Delphine BOLLEGUE - gip.d.bollegue@orange.fr

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Le quartier de Laubadère se situe proche du centre-ville de Tarbes, à proximité des moyens de transports et des services (écoles, Point Parents, Maison de quartier,

poste, annexe Mairie, MDS, épicerie, boucherie, pharmacie, etc.).

De plus, de nombreuses associations intervenant sur le quartier disposent d'un local sur place. La proximité avec tous ces services facilite la mise en place d'action et de projet d'animation sur le quartier.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Les membres du conseil citoyen de Laubadère se mobilisent activement pour mettre en place des actions de cohésion sociale ; créer du lien entre les habitants, se mélanger et partager des moments conviviaux.

Ces actions ont permis au conseil citoyen de constater qu'il est difficile de mobiliser les habitants car les informations ne sont pas forcément accessibles à tous. D'où l'idée de rédiger un journal de quartier permettant d'informer les habitants sur les actions menées et les partenaires. Deux numéros sortent ainsi chaque année et sont distribués dans les boîtes aux lettres des habitants du quartier.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Le premier numéro est paru l'été 2017 et depuis 2 autres numéros ont suivi. Le quatrième est en cours de rédaction

et paraîtra cet été 2019.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

L'action s'est mise en place suite à la validation du projet par tous les membres du conseil citoyen décidée en réunion.

La rédaction du journal s'effectue en plusieurs étapes :

- Réunion pour déterminer les sujets avec répartition des tâches,
- Interview, photos et rédaction des articles par petits groupes,
- Réunions avec tous les membres du conseil citoyen pour faire le point.

Pour aider les membres du conseil citoyen à rédiger les articles, un journaliste intervient à raison de 4 demi-journées par an. Il propose également des corrections à distance si ses interventions ne suffisent pas pour finaliser le journal.

Ce projet est financé par l'OPH dans le cadre de l'abattement TFPB et par le GIP Politique de la Ville qui accompagne les conseils citoyens de Tarbes et Lourdes.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Ce travail correspond à l'enjeu que le conseil citoyen s'est donné ; communiquer sur la vie de quartier.

Ce projet a permis la réalisation d'autres animations et actions qui ont contribué à faire connaître le conseil citoyen et à favoriser le lien entre les habitants ; un festival de jazz proposé au centre du quartier et l'élaboration d'une vidéo présentant le conseil citoyen. Le conseil citoyen travaille actuellement sur d'autres actions en lien avec cette priorité de cohésion sociale.



**Soutenir les jeunes
dans leur parcours
et leurs envies**



Projet jeunes : « Réaménagement du parc armistice »

CONSEIL CITOYEN BOURTZWILLER - MULHOUSE (HAUT-RHIN)

Contact : Jennifer BISSEL-HAMLAOUI - j.bissel-hamlaoui@hotmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

- Quartier de 11 000 habitants disposant des aménités et fonctionnalités d'une petite ville ;
- continuité urbaine naturelle avec Pfastatt,

Illzach et Kingersheim, moins avec Mulhouse ;

- très bonne desserte par le tramway ; deux stations sont des pôles d'échanges avec les bus venant du nord et de l'ouest de l'agglomération ;
- quartier résidentiel avec un fort taux de locataires HLM, et un des plus faibles taux de mobilité résidentielle des QPV ;
- nombreux commerces, services et équipements à vocation quartier, équipements sportifs à vocation Ville ;
- parmi les taux de formation les plus faibles de l'agglomération.

(source : les Cahiers de Quartier - Contrat Unique - m2A 2015)

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

En mai 2017, Identification de la préoccupation des habitants concernant les jeunes dans le quartier de Bourtwiller, lors d'un Conseil Citoyen.

- De nombreuses rencontres ont permis de réorienter le sujet vers le « comment vivent les jeunes du quartier ». Ainsi, Le Conseil Citoyen a-t-il d'abord concentré son action au niveau du « diagnostic ». Pour ce faire, deux axes ont été posés en terme d'objectifs opérationnels, fin 2017 :
- mise en place d'une tente à palabres au cœur du quartier à côté de la station TRAM SAINT NAZAIRE
- mise en place d'une rencontre avec des associations et des institutions qui sont impliqués avec les jeunes sur le QPV.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Le diagnostic a mis en évidence des préoccupations, qui donne lieu à une table rond, en janvier 2018 « Les

jeunes à Bourtwiller ». Lors de cette soirée, une méthode de travail précise nommée « Boule de Neige » a permis à la trentaine de personnes présentes d'identifier les actions et thématiques et de les prioriser. Il en résulte les données suivantes par ordre :

- la semaine de l'emploi
- la mise en place d'un projet solidaire pour et par les jeunes
- le café associatif et intergénérationnel

Lors d'une seconde « tente à palabres », les jeunes présents sont invités à voter sur ces projets. Les résultats :

- 1 Réaménager le parc Armistice avec l'araignée et la mosaïque : 59 votes
- 2 Mise en place de chantiers jeunes : 30 votes
- 3 Création d'un local pour les jeunes : 24 votes.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Suite à la Tente à Palabres, il a été convenu déterminer le porteur de projet et de l'élaborer, de choisir des dates de rencontres.

A noter la présence de 8 jeunes du quartier désireux de donner leur avis suite à leur vote et de participer au projet. Une discussion avec les personnes présentes s'en suit : le temps restant avant le dépôt d'un dossier en demande de subventions étant trop court, il est décidé de prendre le temps de l'écriture et de déposer en prochaine instance.

Il est convenu que ce soit les jeunes qui, avec notre aide, écrivent le projet de réaménagement du Parc Armistice. Les services techniques de la Ville seront sollicités pour donner des précisions quant à la faisabilité de ce type de projet.

Lorsque le projet sera plus affiné, il conviendra d'en déterminer le porteur. L'association BASE se dit intéressée par cette démarche et l'association des Mamans Citoyennes se propose également de les accompagner dans la partie écriture.

Objectifs :

- Refaire du Parc Armistice un lieu convivial et familial
- Création de jeux inventés par les jeunes
- Autofinancement possible par actions si nécessaire.

Les jeunes poursuivent l'écriture de leur projet afin de monter leur dossier qu'ils présenteront en commission en Mairie le mercredi 22 après-midi.

Les jeunes souhaiteraient dans un premier temps organiser une soirée festive à laquelle convier les habitants du quartier afin de leur présenter leur projet de réaménagement du Parc Armistice. Les jeunes souhaiteraient lors de cette soirée échanger avec les habitants autour de l'éventualité de mettre en place d'autres agrès susceptibles d'attirer des jeunes un peu plus âgés que ceux pour lesquels le nouveau Parc Armistice a été conçu. Ils souhaiteraient connaître l'avis des habitants sur ce projet et recueillir également leurs envies et attentes dans une « Boîte à idées ». Cette soirée serait l'occasion pour les jeunes de mettre en évidence l'importance de cette cohésion et mixité sociale que l'on peut mettre en place très simplement en bas des immeubles.

Cette soirée est prévue le 6 juillet 2019 de 17h à 21h : date volontairement choisie par les jeunes début juillet « afin de permettre à tous ceux en période d'examen de réviser sereinement ». Diverses actions de petits financements sont également prévues afin de montrer que les jeunes sont totalement prêts à s'investir pour « mériter leur projet ».

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Le projet n'étant pas encore complètement terminé nous ne pouvons pour le moment répondre en totalité à cette question et attendons avec impatience ce vendredi 5 juillet afin de constater la participation des habitants à cette concertation ainsi que leur avis sur la question.



Plénières : « Que fait-on pour la jeunesse dans le quartier »

CONSEIL CITOYEN DE CHATEAUX ROUX (INDRE)

Contact : Sandrine EMMANUELLI - conseilcitoyen.chateauroux@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Le conseil citoyen de Châteauroux concerne trois quartiers prioritaires. Ces trois quartiers ont des caractéristiques géographiques bien différentes.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Ce projet fait suite au rapport sur la Politique de la ville à l'échelle des quartiers prioritaires de 2017. Dans chaque axe stratégique et orientation prévu dans le cadre du

Contrat de Ville 2015-2020, les notions de jeunesse, d'égalité femme-homme et de lutte contre les discriminations sont prises en compte de manière transversale. Aussi, les membres du conseil citoyen ont fait le choix de la thématique la jeunesse dans les quartiers prioritaires pour l'année 2019.

Les membres du Conseil Citoyen ont pu mettre en avant le besoin de connaître les partenaires, les actions et les dispositifs sur les vecteurs éducatifs de toute nature pour être le relais entre les institutions et les jeunes ne fréquentant pas les structures. Ils souhaitent aussi s'appuyer sur une dynamique collective et solidaire pour créer du lien avec les jeunes et imaginer des actions avec les partenaires.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Une première plénière est organisée au mois de février pour connaître les actions et les dispositifs sur les vecteurs éducatifs de

toute nature. Sous forme de World café, les partenaires et acteurs des quartiers prioritaires ont répondu aux questions des membres du conseil citoyen.

Une deuxième plénière est organisée pour cette fois-ci rencontrer les jeunes.

À la suite, les membres ont organisé des porteurs de parole devant les lycées de Châteauroux pour connaître les envies et les besoins des jeunes.

Nous souhaitons que la parole de cette jeunesse soit entendue par les professionnels et les élus lors d'une conférence inversée. Le principe est que les jeunes puissent s'exprimer sur les thématiques de leur choix devant les acteurs de la jeunesse en simple position d'écoute.

Toute cette démarche nous permettra de mieux travailler à la co-construction du contrat de ville, stimuler et appuyer les initiatives des jeunes citoyens.

Notre vœux est d'être une passerelle pour permettre une communication fluide entre tous les acteurs de la ville: citoyens, professionnels, élus et bénévoles.

Une troisième plénière est prévue au mois de septembre pour rencontrer à nouveau les professionnels et les élus et travailler ensemble sur des projets dans les quartiers.

Enfin une dernière plénière sera organisée au mois de décembre pour revoir les jeunes et leur restituer le résultat des travaux et les mobiliser pour mener les projets.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Le conseil citoyen de Châteauroux bénéficie d'une animatrice, salariée de la Fédération des Organisations Laïques de l'Indre.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Tout au long de cette année, cette thématique nous a fait rencontrer une trentaine de partenaires et une centaine de jeunes (dont 20 le jour de la conférence inversée organisée dans une salle au cœur d'un QPV).

Nous avons pris beaucoup de plaisir à rencontrer les jeunes mais il nous semble important de nous faire accompagner sur ces temps au niveau de l'animation.

De plus nous avons rencontré des difficultés pour mobiliser les jeunes à venir . Ils est plus facile de les capter sur des temps courts devant leurs lycées.

Nous allons à nouveau rencontrer les partenaires en septembre et les jeunes en décembre. C'est au début du mois de septembre que nous allons finaliser l'organisation de ces deux prochaines dates.



**Susciter les rencontres
et la solidarité**

Le Clos en fête 1 et 2

CONSEIL CITOYEN DES CLOS - CHARTRES (EURE ET LOIR)

Contact : Jean-Louis BENARAB, Président du Conseil Citoyen des Clos - conseilcitoyendesclos@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Au début des années 2000, le quartier construit dans les années 1960 est constitué de 100% de logements locatifs sociaux. Dans le cadre du PNRU, ayant

débuté en 2007, le quartier a connu un début de transformation grâce à la démolition de 400 logements, la création d'équipements publics, le réaménagement des espaces publics, l'accueil de nouveaux commerces, et la création d'une offre d'habitat diversifiée (logements locatifs privés, accession à la propriété). Les attributions de logements locatifs sociaux restent intègrent aujourd'hui un impératif de mixité sociale.

Parallèlement, le Contrat de Ville priorise des actions d'insertion économique, de déploiement d'une politique sanitaire (centre pluridisciplinaire de soins), et d'intégration sociale.

Le quartier est entré dans la phase de NPNRU avec un objectif de :

- Poursuite des démolitions de logements sociaux : 410 logements dont 160 ont déjà été traités en juillet 2017 et en décembre 2018/ janvier 2019.
- La poursuite des voiries et la création d'une « coulée verte vers l'Eure ».
- La reconstitution de 410 logements sociaux.
- La poursuite de la création de logements privés dans le quartier : accession à la propriété et logements locatifs privés
- Des travaux au stade James Delarue et la création d'un nouvel équipement sportif pour le quartier.
- La mise en place d'une Maison du Projet 2.0 :

L'animation et la préservation d'une vie de quartier est aujourd'hui une forte préoccupation des habitants

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

L'enquête réalisée en 2018 avait mis en avant le besoin de retrouver des lieux et des temps partagés entre les anciens habitants du quartier et les nouveaux arrivés. La nostalgie des

fêtes de quartier des années 1970 était réelle alors que le nouveau quartier en cours de constitution apparaît froid. Par ailleurs, les nouveaux arrivants méconnaissent les acteurs locaux, notamment associatifs et globalement l'offre d'activités dans le quartier.

Deux fêtes de quartier ont donc été réalisées par le Conseil Citoyen les :

- Samedi 12 janvier 2019 14H00-17H00 à la Maison pour Tous des Petits Clos
- Dimanche 26 juin 2019 10H00-17H00 sur le parvis de la Maison pour Tous des Petits Clos

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Les Clos en fêtes 1 a constitué la première expérience en restant à l'intérieur de la Maison Pour Tous avec :

- De la Ligue de l'Enseignement 28 pour une animation auprès des enfants sur la question de la laïcité
- Une soupe fraîche distribuée aux habitants
- Des démonstrations de quelques associations intervenant dans le quartier
- Une exposition photo d'expériences menées dans le quartier
- Un graff éphémère

Les Clos en fêtes 2 a été conçue comme la kermesse du quartier sur la journée entière :

- Des stands des différentes associations partenaires, dont celui du Conseil Citoyen
- Des démonstrations d'associations sportives et culturelles
- Des jeux pour enfants
- Un coin repas-buvette
- Un DJ assurant l'animation de la journée
- Un concert-goûter pour clore la journée.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

La commission communication-animation a été en charge de la conception et de la préparation de ces deux

événements, en mobilisant les acteurs de quartier ainsi que la Ville. Les associations comme Chartres Horizon (différentes sections : Danse country, gym tonic, Danse de salon), Capoeira, Danse irlandaise, Danse africaine, Boxe Chartraine, Dojo Beauceron, MSD Chartres Handball ont contribué par leur présence sur stand et des démonstrations. D'autres acteurs ont présenté leurs activités, comme La Dame à la Licorne, la Mission Locale, le club de Photo, etc.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Les deux événements ont été une réussite et appréciée des habitants, avec une large participation.

Ils ont permis :

- De mieux faire connaître le Conseil Citoyen et ses membres
- De retrouver ou faire connaître un esprit de quartier, comme les autres quartiers de la Ville
- De mieux faire connaître les acteurs associatifs du quartier ainsi que leurs activités
- De présenter l'offre d'activités pour les enfants, adolescents et les adultes présents et développés dans le quartier
- D'identifier les besoins éventuels d'animations ou d'activités
- De créer des temps d'échanges et de partages entre les habitants
- De valoriser la Maison Pour Tous comme équipement culturel et sportif du quartier.

Noël solidaire

CONSEIL CITOYEN DU CENTRE - VITROLLES (BOUCHES-DU-RHÔNE)

Contact : c.citoyensecteurcentre@gmail

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Il est grand, constitué de personnes âgées (les enfants ont quitté le nid), de familles monoparentales et à petits budgets.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Réduire l'isolement, apporter de la chaleur humaine, donner l'alerte en signalant que le conseil citoyen existe.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Un repas de fête, gourmand et festif. Un accompagnement : nous sommes allées chercher les personnes âgées en voiture. Les familles monoparentales, ne disposant pas de voitures, ont été prises en charge avec un minibus de la ville conduit par nos soins. A l'heure du dessert, une tombola gratuite représentait les cadeaux de Noël qu'ils n'avaient peut-être pas eus. Nous avons contacté une association de la ville pour une animation musicale durant le repas. Malheureusement, un incident majeur les a empêché d'arriver jusqu'à nous.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Cette action a été financée entièrement par le FPH. L'association AVES, très active sur nos QPV nous a accueillis gratuitement dans sa salle du Bartas, assez grande et accueillante pour les manifestations festives. La décoration des tables, flyers d'accueil, ont été réalisés par nos soins. Le repas traiteur était très soigné. Les invitations ont été ciblées. Avec l'aide des habitants, la Cnl amicale des locataires qui fait partie du Conseil, des habitants nous ont été signalés. Nous sommes allés au domicile de chacun d'eux pour les inviter et les prendre en charge éventuellement. C'est la partie la plus longue et la plus délicate de l'opération. Ces rencontres/invitations se sont étalées sur 2 mois.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Ce repas a rassemblé 40 personnes mais, les contacts ont été beaucoup plus nombreux. Nous avons rencontré des gens trop isolés, pour certains c'était trop tard pour les amener jusqu'à nous ! Nous avons rencontré une misère humaine que nous ne soupçonnions pas Ce sont nos voisins et nous ne le savions pas ! Ce repas sera maintenu et nous retournerons voir ces personnes trop seules ou trop âgées.



Rallyes citoyens et sportifs 2016, 2017 et 2018

CONSEIL CITOYEN BAS VERNET CLODION (ANCIEN ZUS) -
PERPIGNAN (PYRÉNÉES ORIENTALES)

Contact : cc.basvernet@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

- Quartier ayant les revenus les plus faibles des 9 quartiers prioritaires de Perpignan (40% de la population a comme revenus moins de la moitié

du seuil de pauvreté, 1 RSA pour 3 personnes recensées) ;

- 3700 habitants dans les 3 cités HLM, beaucoup d'origine étrangère, 4200 en tout sur moins d'un km², 45% a moins de 25 ans, seulement 60 % des 16/24 ans sont scolarisés, 25% de familles monoparentales et 17% de personnes âgées.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Pour animer le quartier par une après midi festive et ludique ; pour créer des actions parents / enfants / jeunes conjointes sur le quartier ; pour développer le lien social multiculturel

et plurigénérationnel ; pour l'ouverture des quartiers des cités vers la périphérie pavillonnaire.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Un rallye pédestre gratuit de 12 étapes dans le quartier avec 6 étapes citoyennes et 6 étapes sportives, ouvert à tous, pour une après-midi

ludique et récréative, avec au final goûter et récompenses (cadeaux sportifs pour enfants et fleurs en godets pour les adultes). Nous avons rassemblé 100 puis 160 puis 250 participants à cette action de 2016 à 2018.

COMMENT AVEZ- VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

En collaboration avec le centre social du quartier « Maison pour tous » et des institutions locales : police nationale et municipale,

pompiers, communauté d'agglomération (pour la revalorisation des déchets), Sankéo (transports publics)

et de multiples associations locales: Premiers secours, Adreteurope, Addictera (association écologique). Jusqu'en 2017, utilisation des équipements locaux avec participations des associations sportives de terrain, puis en 2018 prise en charge de la partie sportive dans le cadre de la Fête du sport en septembre avec une offre haut de gamme par l'association Profession sport 66.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

La satisfaction de rassembler de plus en plus de familles du quartier pour cette action, de promouvoir notre Conseil Citoyen et

les associations de notre quartier, de faire venir dans notre quartier stigmatisé d'autres associations avec des retombées positives sur la participation des habitants ; la mise en valeur de notre quartier auprès d'institutionnels invités à rencontrer à cette occasion la population (Mairie, Préfecture, etc.) ; enfin, la satisfaction de voir notre action relayée par le centre social et d'autres associations sportives pour 2019.

Square éphémère - Fête des enfants du centre-ville

CONSEIL CITOYEN DE TOULON-CENTRE (VAR)

Contact : conseilcitoyentoulon@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Centre-ville en cours de redynamisation, grande mixité sociale, logements en mauvais état, gentrification souhaitée par la mairie, vie commerçante plutôt

active (marché quotidien, artisanat, petits commerces).

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Absence totale d'équipements ou de projets d'équipements pour les enfants, les seniors, les familles (parcs, aires de jeux, bancs, espaces verts, jardins).

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Organisation de 2 événements. En novembre et février 2018, une journée d'animations et d'ateliers « Square Ephémère »,

composée d'activités culturelles, sportives, loisirs et développement durable. Une vingtaine d'activités en tout : jeux de square, jeux de société géants, créativité, jardinage, sport, circuit à vélo, prévention, châteaux gonflables, défilé carnavalesque, buvette, concert, etc.

COMMENT AVEZ- VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

L'action a été initiée par le Conseil Citoyen puis organisée par un collectif soudé composé d'habitants, d'autres associations locales

et de commerçants. Plus de 40 bénévoles mobilisés, pour plus de 1000 bénéficiaires de l'action à chaque fois.

L'événement a été initié rapidement, entre novembre et janvier 2018. L'initiative est partie de plusieurs parents de l'école du quartier impliqués dans des associations locales, entraînant avec leur motivation une quarantaine de bénévoles et d'acteurs associatifs locaux qui se sont joints à l'organisation. Le lieu et le public étaient définis, puis, chacun était libre de proposer une activité et de l'organiser seul ou en petit groupe. La coordination générale et la communication a été réalisée par les membres du Conseil Citoyen.

La principale difficulté a probablement été de suivre et répondre aux demandes des bénévoles. Il n'y avait pas d'organisation hiérarchique ce qui a permis à tous de travailler en bonne intelligence et de façon collective. Étonnamment, le plus facile a été de "mobiliser les troupes", mais aussi de faire venir le public à un endroit de la ville qui n'est jamais animé.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Faible budget disponible, mais forte mobilisation de bénévoles. Participation active des habitants au-dessus des prévisions,

ce qui montre que ce type d'action répond au besoin : plus d'espaces et d'animations à destination de tous les habitants du quartier.

L'événement a été organisé 2 fois à des moments de l'année où les familles sortent peu de leurs appartements (février et novembre), les enfants ont pu bénéficier pleinement des activités et tous ont apprécié cet événement « plein air ». Le bilan de ces événements a été publié et remis en mairie pour information.

Le Conseil Citoyen continuera à mettre en avant les besoins du quartier, notamment sur cette thématique. Par exemple en proposant d'autres animations autour du besoin de nature en ville, d'espaces verts, d'aires de repos et de jeux accessibles à tous.

Tous ensemble sur le trésor

CONSEIL CITOYEN BRILLAT-SAVARIN - BELLEY (AIN)

Contact : mediateur@cbugeysud.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Le quartier est morcelé en 3 zones (séparées par avenue et montée d'escaliers) avec 3 publics différents. Un conseil citoyen avait été créé en 2015, puis a périclité

et a disparu en 2017. Un tirage au sort et une grande mobilisation a eu lieu en 2018.

À QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Il existe un problème de cloisonnement (communautaire et géographique) qui fait que les habitants n'ont que peu de relations entre les 3 zones. Les aires et terrains

de jeux existent uniquement sur une seule zone. Mais les enfants n'ont pas l'autorisation de franchir l'avenue et de descendre la montée d'escalier.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Un jeu de piste « chasse au trésor » afin de réunir pour une après-midi tous les enfants des 3 zones. 4 équipes de 8 à 10 enfants

évoluent sur 4 parcours sillonnant tout le quartier, jalonnés d'énigmes à résoudre. Les 4 parcours ont été imaginés par des conseillers citoyens. Les 12 énigmes résolues donnent la possibilité de résoudre une charade qui indique un lieu. Dans un lieu touristique jouxtant le quartier a été caché un trésor (jeux, perles, livres, flacon à bulles, etc.). 3 autres colis ont été donnés en lot de consolation aux 3 équipes non gagnantes. 2 conseillers ont été présents pour encadrer les équipes.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

L'action a été initiée par le Conseil Citoyen puis organisée par un collectif soudé composé d'habitants, d'autres associations locales

et de commerçants. Plus de 40 bénévoles mobilisés, pour plus de 1000 bénéficiaires de l'action à chaque fois.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Il est particulièrement difficile de faire tomber les a-priori, les barrières entre des communautés, mais en organisant un événement,

tel un jeu et en s'adressant aux enfants, les barrières tombent. Les enfants et leurs parents ont été enchantés par cet après-midi, en redemandent. Il faut rajouter enfin, qu'il n'existe pas d'animateur ou d'éducateur sur le quartier. Les enfants qui n'ont pas la possibilité de s'inscrire en centre de loisirs et de payer les mercredis, les vacances scolaires, sont tout simplement livrés à eux-mêmes. L'équipe organisatrice a été enchantée d'encadrer cet après-midi.

Conseilscitoyens.fr est un site d'information grand public, permettant notamment de localiser l'ensemble des 1514 conseils citoyens. C'est aussi un espace collaboratif privé destiné à l'ensemble des conseillers citoyens, leur permettant de partager des informations, localement ou nationalement, et de mettre en valeur leurs actions.

Le site est animé par la **Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF)**, avec le soutien du **Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)**

